

AVEC 4,79 MILLIONS DE TONNES DE GNL EXPORTÉS
AU PREMIER SEMESTRE 2025

L'Algérie, deuxième plus grand exportateur africain

L'Algérie conserve sa position de deuxième plus grand exportateur africain de gaz naturel liquéfié (GNL). Au premier semestre 2025, le pays a exporté 4,79 millions de tonnes, se classant juste derrière le Nigeria et devançant nettement des nations comme l'Angola, le Mozambique et la Guinée équatoriale. Malgré un léger recul de ses exportations globales, l'Algérie consolide sa place sur l'échiquier énergétique africain. P 3



PRODUCTION DE
MÉDICAMENTS
BIOTECHNOLOGIQUES EN
ALGÉRIE

**Signature d'un
mémoire d'entente entre Sidal
et Roche**

Le Groupe Sidal a signé, avant-hier, un mémoire d'entente avec le laboratoire suisse Roche, leader mondial en biotechnologie, en vue de lancer la fabrication locale de produits biotechnologiques destinés au traitement de pathologies lourdes, notamment le cancer.

P 2

RENFORCEMENT
DES ÉQUILIBRES FINANCIERS
DE LA CASNOS

**Une priorité
pour le ministère**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a présidé, avant-hier, une rencontre nationale d'évaluation sur les activités de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), dans le cadre de l'évaluation périodique des performances de la Caisse, indique un communiqué du ministère.

P 5

TRANSPORT FERROVIAIRE
**Plus de 10 milliards
de dinars alloués
au nord du pays**

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, lors de sa visite de travail à Annaba, l'allocation d'une enveloppe de plus de 10 milliards de dinars destinée au renforcement de l'infrastructure ferroviaire pour le transport des voyageurs, en particulier dans les régions du nord du pays.

P 2

SAA
**Bénéfice net de 3,42 milliards
DA en 2024** P 2

INDUSTRIE DES MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION
**Le Groupe GICA récupère une
unité stratégique à Médéa** P 5

RÉSERVATION DU DROIT DE CHANGE
POUR LES VOYAGES À L'ÉTRANGER
**Gulf Bank Algeria intégrée
à la liste des banques
habilitées** P 5

INSCRIPTIONS
UNIVERSITAIRES

Le ministre
Baddari inspecte
le Centre national
des données
relevant de l'ESI

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, lundi, une visite d'inspection au Centre national des données relevant de l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI-Alger), dans le cadre du suivi sur le terrain du processus des préparatifs relatifs aux préinscriptions des nouveaux bacheliers (session 2025). Lors de cette visite, M. Baddari s'est enquis de près "de la disposition de l'infrastructure numérique et de l'efficacité des systèmes d'information utilisés dans la gestion intelligente de l'opération", souligne un communiqué du ministère. Dans le même contexte, le ministre s'est réuni avec les cadres, ingénieurs et responsables de l'Ecole, avec lesquels il a abordé "la souveraineté numérique, l'immunité des infrastructures numériques, ainsi que la mobilisation des ressources humaines pour garantir une orientation universitaire efficace, équitable, transparente et démocratique pour les nouveaux étudiants", selon la même source.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
-AGENCE NATIONALE DE
SÉCURITÉ SANITAIRE
Signature d'une
convention de
partenariat

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé hier, en compagnie du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Kamel Sanhadji, la cérémonie de signature d'une convention de coopération, de partenariat et de complémentarité entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'Agence nationale de sécurité sanitaire, indique un communiqué du ministère. Selon le même communiqué, « cette convention constitue une étape stratégique visant à relier la recherche scientifique aux besoins de la société, à l'orienter vers les défis sanitaires nationaux, et à faire de l'université un levier central au service de la souveraineté sanitaire nationale».

TRANSPORT FERROVIAIRE

Plus de 10 milliards de dinars alloués
au nord du pays

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, lors de sa visite de travail à Annaba, l'allocation d'une enveloppe de plus de 10 milliards de dinars destinée au renforcement de l'infrastructure ferroviaire pour le transport des voyageurs, en particulier dans les régions du nord du pays.

Synthèse Sirine R

Cette opération, menée en coordination avec le ministère des Travaux publics, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les liaisons entre les ports et les grandes agglomérations urbaines. Cette annonce intervient alors que le ministre effectuait une visite de terrain dans la wilaya d'Annaba, au cours de laquelle il a supervisé la remise en service du téléphérique Annaba-Seraïdi, resté à l'arrêt pendant près de cinq ans. Inauguré initialement en 1986, ce moyen de transport structurant a fait l'objet d'une opération de réhabilitation complète, avec la remise à neuf de ses structures et équipements techniques. Long de 4,15 km, le téléphérique assure à nouveau la liaison entre le centre-ville d'Annaba et la commune montagnaise de Seraïdi

en 20 minutes maximum, avec une capacité journalière estimée à 2 000 passagers. Selon les responsables locaux, il s'agit d'un équipement stratégique tant pour la mobilité des citoyens que pour la valorisation du potentiel touristique de la région.

Un modèle à généraliser

Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud a souligné « l'importance de l'entretien régulier de cet équipement et de la qualité des services rendus aux citoyens », en évoquant la possibilité d'étendre ce modèle de transport à d'autres villes à relief similaire. Il a également salué les efforts locaux ayant permis la relance de ce projet, appelant à une meilleure coordination entre les différents intervenants du secteur. Le ministre a également annoncé un programme de renforcement du transport urbain dans la wilaya avec l'acquisition de 24

nouveaux bus pour le compte de l'Entreprise Publique de Transport Urbain et Suburbain d'Annaba (EPTUSA). Dix de ces bus entreront en service dans les prochains jours pour améliorer notamment la desserte de la station de Sidi Harb, intégrée au réseau du téléphérique. La visite ministérielle a été marquée par une inspection de l'aéroport international Rabah-Bitat, où M. Sayoud a insisté sur la nécessité de réduire les délais de formalités à un maximum de 20 minutes, en prévoyant des couloirs spécifiques pour les passagers de première classe et les personnes à besoins spécifiques. Au port d'Annaba, le ministre a écouté un exposé sur la situation du secteur des transports dans la wilaya, en présence du wali Abdelkader Djellaoui. Il y a réitéré l'engagement de son département à lever les contraintes pesant sur certains projets en instance, et à accélérer la réalisation des programmes de développement à court et moyen terme.

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS BIOTECHNOLOGIQUES EN ALGÉRIE
Signature d'un mémorandum d'entente entre
Saidal et Roche

Par S. R.

Le Groupe Saidal a signé, avant-hier, un mémorandum d'entente avec le laboratoire suisse Roche, leader mondial en biotechnologie, en vue de lancer la fabrication locale de produits biotechnologiques destinés au traitement de pathologies lourdes, notamment le cancer. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction Générale de Saidal, en présence de M. Younes Bouarara, Directeur Général du Groupe Saidal, et de M. Khalil Kadaoui, Directeur Général de Roche Algérie S.P.A, ainsi que de

hauts responsables des deux entreprises. Cet accord stratégique marque une avancée majeure dans le renforcement de la souveraineté sanitaire de l'Algérie et l'amélioration de l'accès aux traitements innovants pour les patients. Il s'inscrit dans la vision commune des deux partenaires de promouvoir des solutions thérapeutiques de pointe tout en stimulant le transfert technologique et le développement de compétences locales. «Ce partenariat stratégique reflète la volonté commune des deux parties de promouvoir des solutions thérapeutiques innovantes et de renforcer

la disponibilité des traitements au profit des patients algériens », précise Saidal dans un communiqué. Ce projet ambitieux s'aligne parfaitement avec la feuille de route du ministère de l'Industrie pharmaceutique, conduite par le Dr Ouacim Kouidri, qui vise à faire de l'Algérie un hub régional de la biotechnologie pharmaceutique au service de la santé publique. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la dynamique de modernisation du secteur pharmaceutique national et de valorisation des partenariats avec les leaders internationaux du médicament.

SAA

Bénéfice net de
3,42 milliards DA
en 2024

La Société algérienne d'assurance (SAA) a réalisé un bénéfice net de 3,42 milliards DA en 2024, selon le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'entreprise. Lors de cette réunion, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité les comptes sociaux de l'exercice écoulé, qui affichent un total bilan de 108,54 milliards DA. Le résultat net a été affecté comme suit : 1,70 milliard DA au titre de dividendes, 172 millions DA à la réserve légale, et 1,55 milliard DA aux réserves facultatives.

BOUIRA

Réception en septembre de la 1^{ère} tranche du projet
de dédoublement de la RN 8

La première tranche des travaux de réalisation du dédoublement de la route nationale N8, reliant Sour El Ghoulane et Dirah (sud de Bouira) jusqu'aux limites de la wilaya de M'Sila, sera réceptionnée en septembre prochain, a-t-on appris mardi auprès de la direction des travaux publics (DTP). Lancé en mai 2024, ce projet est scindé en deux phases, dont la première porte sur le dédoublement de la RN8 sur une distance de 17 km. "Les travaux touchent presque à leur fin et ils seront livrés

en septembre prochain", a affirmé à l'APS le directeur des travaux publics, Norredine Gasmi. Confiés à trois entreprises privées, pour un délai de réalisation de 11 mois, "ces travaux ont connu des arrêts en raison de contraintes techniques, mais la première partie sera livrée en septembre 2025", a assuré le même responsable. Il a également annoncé que "les travaux d'une deuxième tranche du projet seront lancés après la fin de ceux en cours à Bouira pour aller jusqu'à M'Sila". "Ce projet revêt une grande impor-

tance, car il permettra de résorber certains points noirs recensés sur cette voie, et surtout de fluidifier le trafic sur cet axe, qui contribuera fortement à dynamiser l'activité économique et commerciale de la région, d'autant qu'il est relié à la zone industrielle de Dirah", a estimé M. Gasmi. Selon les détails fournis par le directeur du secteur des travaux publics, une enveloppe financière de l'ordre de 4 milliards de dinars a été allouée à la première phase de ce projet, qui est toujours en cours de réalisation.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AVEC 4,79 MILLIONS DE TONNES
DE GNL EXPORTÉS AU PREMIER SEMESTRE 2025

L'Algérie, deuxième plus grand exportateur africain

L'Algérie conserve sa position de deuxième plus grand exportateur africain de gaz naturel liquéfié (GNL). Au premier semestre 2025, le pays a exporté 4,79 millions de tonnes, se classant juste derrière le Nigeria et devançant nettement des nations comme l'Angola, le Mozambique et la Guinée équatoriale. Malgré un léger recul de ses exportations globales, l'Algérie consolide sa place sur l'échiquier énergétique africain.

Par Mourad A.

Selon le dernier rapport de la plateforme spécialisée « Attaqa.net », le volume total des exportations africaines de GNL a diminué durant le premier semestre 2025, atteignant 18,70 millions de tonnes, contre 19,61 millions de tonnes sur la même période en 2024. Ce déclin de 870 000 tonnes s'explique principalement par une forte diminution des exportations algériennes et la sortie de l'Égypte de la liste des principaux exportateurs. Malgré cette tendance globale, le paysage des exportations africaines de GNL révèle des dynamiques contrastées. Le Nigeria s'impose comme le premier exportateur africain, avec 7,34 millions de tonnes, marquant une hausse de 150 000 tonnes par rapport à l'année précédente. L'Algérie, bien qu'elle conserve sa deuxième place, a vu ses exportations baisser de 1,46 million de tonnes pour s'établir à 4,79 millions de tonnes. En revanche, l'Angola enregistre une progression notable, exportant 2,11 millions de tonnes, soit une augmentation de 470 000 tonnes. Le Mozambique et la Guinée équatoriale complètent ce top 5, avec respectivement 1,73 million de tonnes

et 1,52 million de tonnes, affichant de modestes hausses de 30 000 et 20 000 tonnes. Le marché africain du GNL voit également l'émergence de nouveaux acteurs et des évolutions chez d'autres producteurs. La Mauritanie a fait une entrée historique sur la scène des exportateurs, livrant sa première cargaison en avril 2025 et atteignant 0,26 million de tonnes sur le semestre, notamment grâce au projet GTA (Tortue Ahmeyim) en partenariat avec le Sénégal. La République du Congo a également augmenté ses exportations, passant de 0,10 million de tonnes en 2024 à 0,24 million de tonnes en 2025. À l'inverse, le Cameroun a enregistré une légère baisse de ses volumes, avec 0,65 million de tonnes exportées contre 0,69 million de tonnes en 2024. L'Égypte, qui avait officiellement cessé ses exportations en mai 2024, n'a exporté qu'une seule cargaison de 0,05 million de tonnes en avril 2025 (contre 0,536 million de tonnes au premier semestre 2024), une expédition attribuée à des sociétés étrangères opérant sur son territoire.

Dualité Algérie-Nigeria sur le marché du GNL

Le premier semestre 2025 révèle des trajec-

toires contrastées pour l'Algérie et le Nigeria, deux acteurs majeurs de l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) en Afrique. Le Nigeria a affiché une dynamique solide au second trimestre 2025 avec 3,92 millions de tonnes exportées, marquant une augmentation de 500 000 tonnes par rapport au T2 2024 (3,42 Mt). Toutefois, le premier trimestre 2025 avait vu une baisse de ses volumes, atteignant 3,42 Mt contre 3,76 Mt au T1 2024. L'Algérie, de son côté, a enregistré un recul général de ses exportations au cours du premier semestre. Au T2 2025, elle a exporté 2,55 Mt, soit une diminution de 720 000 tonnes par rapport au T2 2024 (3,27 Mt). Néanmoins, cette performance représente une reprise de 310 000 tonnes par rapport à son T1 2025, qui avait été particulièrement faible avec 2,24 Mt exportées, en baisse de 740 000 tonnes comparé au T1 2024. Ces chiffres mettent en lumière la capacité du Nigeria à augmenter ses volumes récemment, tandis que l'Algérie, bien qu'ayant connu un léger rebond trimestriel, doit encore retrouver ses niveaux d'exportation de l'année précédente.

MARCHÉS PÉTROLIERS, GAZIERS ET ENR

Ce que nous révèle le rapport de l'OAPEC

Synthèse M. A.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (OAPEC), Jamal Issa Al-Loughani, a présenté une analyse approfondie des marchés énergétiques à l'occasion du lancement de la 51e édition du rapport annuel de l'organisation. Ce document essentiel aborde l'évolution du pétrole, du gaz, des énergies renouvelables, ainsi que les divers facteurs qui influencent ces marchés. Le rapport détaille l'évolution des marchés pétroliers et gaziers arabes et mondiaux, les progrès en matière d'exploration, de production et de raffinage, tout en examinant les tendances émergentes vers les énergies renouvelables et l'hydrogène. Il intègre également les facteurs géopolitiques et économiques ayant eu un impact sur l'offre et la demande, le tout dans un contexte de transformation rapide du secteur énergétique mondial. Les pays membres de l'OAPEC affichent d'ailleurs une position dominante sur le marché des hydrocarbures. Fin 2024, leurs réserves prouvées de pétrole brut s'élevaient à 713,4 milliards de barils, représentant 53 % des réserves mondiales. La production quotidienne a atteint 21,6 millions de barils en 2024, soit 24 % de la production mondiale. Le secteur du raffinage n'est pas en reste, avec 54 raffineries totalisant une capacité de 10,47 millions de barils

par jour, soit 10,9 % de la capacité mondiale. Concernant le gaz naturel et le GNL, les réserves prouvées des pays de l'OAPEC atteignent 55,7 trillions de mètres cubes, soit 26 % des réserves mondiales. La production de gaz commercialisé s'élevait à 561 milliards de mètres cubes en 2024, constituant 14 % du marché mondial. Les exportations de gaz naturel ont atteint 185,9 milliards de mètres cubes, soit 16,3 % du commerce mondial. La capacité nominale de production de GNL fin 2024 se situait à 120,3 millions de tonnes par an, représentant 24,6 % de la capacité mondiale. Bien que toujours modestes, les énergies renouvelables dans la région arabe sont en nette croissance. L'énergie solaire installée atteint 17 GW (1,1 % du total mondial), l'énergie éolienne 5,2 GW (0,5 % du total mondial), et l'énergie hydroélectrique 9,15 GW (1 % du total mondial). Ces chiffres, bien que faibles, témoignent d'un engagement croissant des pays arabes à diversifier leur mix énergétique, selon le rapport de l'OAPEC. Le rapport met également en lumière un contexte énergétique mondial marqué par des défis géopolitiques et économiques significatifs. Le conflit en mer Rouge et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont entraîné une réorientation des flux pétroliers et une volatilité accrue des marchés. Parallèlement, plusieurs facteurs exercent une pression sur la demande mondiale de pétrole : le ralentisse-

ment économique en Chine, premier importateur, la croissance rapide des véhicules électriques réduisant la consommation de carburant, la faiblesse persistante du secteur industriel en Europe, ainsi que les perturbations des infrastructures énergétiques causées par les ouragans aux États-Unis. Ces éléments combinés dessinent un tableau complexe pour l'industrie des hydrocarbures. Face à cela, les décisions récentes de l'OPEP+, qui incluent des membres de l'OAPEC, soulignent leur rôle crucial dans l'équilibre du marché pétrolier mondial. En prolongeant les réductions de production, l'organisation vise à stabiliser les marchés et à limiter la volatilité. Ces mesures ont été qualifiées de proactives et flexibles, démontrant la volonté du groupe de s'adapter aux dynamiques actuelles afin de maintenir la stabilité. Enfin, le rapport met au clair des orientations stratégiques clés, notamment l'émergence de l'hydrogène vert et l'adoption croissante de politiques de neutralité carbone. Il souligne une augmentation significative des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables et propose une analyse approfondie des politiques industrielles des grandes économies face à la transition énergétique. Les industries du gaz, du raffinage et de la pétrochimie sont particulièrement mises en avant dans cette analyse, qui inclut également un suivi rigoureux des problématiques climatiques et environnementales.

RÉSULTATS FINANCIERS DE MEDGAZ

**Un bénéfice record
de 142,55 millions
d'euros**

Par M. A.

La société Medgaz, opérateur du gazoduc reliant directement l'Algérie à l'Espagne, a enregistré en 2024 un bénéfice net historique de 142,55 millions d'euros, en hausse de 8,2 % par rapport à l'exercice précédent (131,78 millions d'euros), a rapporté le magazine espagnol « Capital ». Ce résultat remarquable consacre la performance et la solidité d'une infrastructure stratégique dans l'approvisionnement énergétique de l'Europe méridionale. Depuis sa mise en service en 2011, Medgaz assure sans interruption le transport de gaz algérien vers l'Espagne, consolidant ainsi le rôle de l'Algérie comme acteur énergétique majeur dans la région. En 2024, la disponibilité de l'infrastructure a atteint 103,1 %, avec 361 jours d'opération, dépassant les obligations contractuelles. L'intégralité du bénéfice a été reversée aux actionnaires. Sonatrach, qui détient 51 % du capital, a perçu plus de 72,7 millions d'euros de dividendes, tandis que Naturgy et BlackRock, réunis dans la société Medina Partnership (49 %), ont obtenu environ 69,85 millions d'euros. Le modèle économique de Medgaz repose sur une stabilité contractuelle : 98 % de ses revenus sont générés par des contrats de réservation de capacité, assortis de clauses « ship or pay » garantissant les recettes indépendamment de l'utilisation effective du gazoduc. Forte de ces résultats, Medgaz prévoit une évolution positive pour 2025 et les années à venir, portée par sa position stratégique et la hausse continue de la demande européenne en gaz naturel.

PÉTROLE

**Le Brent à 68,50
dollars le baril**

Les cours du pétrole poursuivent leur baisse mardi, après avoir commencé la semaine en léger retrait, plombés par la menace douanière de Donald Trump qui pèse sur de nombreux pays et doit prendre effet le 1er août. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, tombait de 1,03% à 68,50 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en août, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,09% à 66,47 dollars. La date butoir du 1er août approche afin de conclure un accord commercial avec Washington pour les nombreux pays menacés par ces taxes sur leurs exportations. "La faiblesse actuelle des cours du pétrole reflète les préoccupations croissantes concernant la demande mondiale d'or noir, dans le contexte d'escalade des tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses partenaires commerciaux, notamment l'Union européenne", explique un analyste. Les prix du brut "sont restés modérés jusqu'à présent cet été, qui correspond généralement à un pic de la demande", souligne un autre analyste, suggérant "qu'à mesure que la demande diminue à l'approche de l'automne, les prix du pétrole pourraient subir des pressions à la baisse".

À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE SA NAISSANCE

Emission d’un timbre-poste commémoratif du militant Frantz Fanon

Le ministère de la Poste et des Télécommunications, a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'émission d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion du centenaire de la naissance du militant et de l'intellectuel Frantz Fanon, en reconnaissance de ses contributions lors de la glorieuse Guerre de libération et son soutien à cette cause juste. "Dans le cadre des efforts nationaux pour la préservation et la valorisation de la mémoire nationale, un timbre-poste commémoratif a été émis, à l'occasion du centenaire de la naissance du militant et de l'intellectuel Frantz Fanon (1925-2025), l'une des figures emblématique de la lutte pour la liberté, et contre le racisme et le colonialisme au 20e siècle", précise le communiqué. "Cette émission qui met en exergue le rôle de Frantz Fanon en tant qu'intellectuel anticolonial et défenseur des causes justes intervient "en reconnaissance de ses contributions durant la glorieuse Guerre de libération, et son soutien à cette cause juste". Le communiqué a également rappelé le parcours de feu Frantz Fanon, psychiatre, né en Martinique, ayant exercé, pendant la Révolution, à l'hôpital de Blida, où il a constaté les effets psychologiques dévastateurs du colonialisme sur les patients algériens, une expérience qui l'a conforté dans sa conviction que la solution n'est pas dans les traitements conventionnels mais dans l'éradication du système colonial lui-même". Frantz Fanon a rallié les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), apportant son "soutien au peuple algérien dans sa lutte de libération, notamment à travers sa pensée et sa plume, mettant à nu les crimes coloniaux. Il a été investi de plusieurs missions diplomatiques au service de la Révolution. Décédé en 1961, il sera enterré dans la wilaya d'El Tarf, conformément à sa volonté d'être enterré en terre sainte d'Algérie. Il a laissé derrière lui un important legs intellectuel dans la lutte anticoloniale et antiraciste", conclut le communiqué.

COMPLEXITÉ DES CRIMES DE BLANCHIMENT D'ARGENT

L’actualisation des normes de prévention s’impose

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a affirmé, lundi, que la complexité des crimes de blanchiment d'argent, exige une révision des normes adoptées à des fins de lutte et de prévention. Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le texte de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terro-

risme, le ministre a rappelé que "le blanchiment d'argent constitue un crime complexe et persistant, ce qui nous impose d'actualiser les normes en vigueur afin de mieux le prévenir et le combattre". Concernant la question des dons qui a suscité un large débat autour dudit texte de loi, M. Boudjemaa a précisé que les dispositions qu'il contient, "ne restreignent pas les activités caritatives dans notre pays, lesquelles font partie intégrante de la nature de la société algérienne". Il a, à ce propos, relevé que l'amendement

proposé "ne remet pas en cause le principe du don, mais, en revanche, il n'est pas acceptable que des activités caritatives soient exploitées comme couverture pour les opérations de blanchiments d'argent". Ainsi, ajoute le ministre, "le but d'inclure des mesures relatives à la clarification de l'origine des fonds est d'"encadrer et d'organiser cette activité afin de la protéger contre toute exploitation à des fins illicites, notamment dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme".

PORTES OUVERTES SUR L'ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL (TIPASA)

Forte affluence de jeunes

Les portes ouvertes sur l'Académie militaire de Cherchell "défunt Président Houari Boumediene", qui ont débuté lundi, ont attiré un public nombreux, notamment des jeunes souhaitant rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP). Cette initiative, qui se poursuit jusqu'à mercredi prochain et s'inscrit dans le cadre du plan de communication sectoriel des établissements de formation de l'ANP, a suscité un intérêt particulier auprès d'un public venu découvrir l'authenticité de cette citadelle de la formation militaire en Algérie, selon les informations recueillies par l'APS sur place. Lors d'une allocution à cette occasion, le commandant adjoint de l'Académie a indiqué que ces portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par le Haut Commandement de l'ANP visant à promouvoir et développer les activités de communication à travers la mise en œuvre d'une politique d'ouverture sur le grand public. Il s'agit d'une opportunité pour faire connaître les modalités de formation et les spécialités offertes par l'Académie, ainsi que les conditions d'intégrer les rangs de l'ANP, a-t-il ajouté, soulignant l'importance accordée à l'aspect médiatique en tant que soutien à la cohésion entre le peuple et son armée.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER "HOUARI BOUMEDIENE"

Saisie de plus de 136.000 euros par la PAF

Les services de la Police aux frontières (PAF) de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene ont, récemment, joué une tentative de contrebande d'une somme de plus de 136.000 euros et procédé à la récupération d'importantes quantités de marchandises d'origine étrangère, indique, lundi, un communiqué de ces services. "Dans le cadre de lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, les services de la Police aux frontières aériennes de l'aéroport international d'Alger, en coordination avec les services des Douanes, ont récemment procédé à l'arrestation de deux femmes qui s'apprêtaient à embarquer sur un vol à destination de l'aéroport d'Istanbul en Turquie, en possession de devises dissimulées dans leurs bagages et vêtements, soit 120.400 euros et 1880 dollars, qu'elles tentaient de faire passer en contrebande", précise la même source. Poursuivant l'enquête, la Brigade de Police judiciaire relevant du service de la Police des frontières aé-

riennes a révélé que les deux femmes appartenaient à un "réseau criminel organisé spécialisé dans le transfert illicite de fonds, le blanchiment d'argent et l'importation de marchandises d'origine étrangère sans autorisation". La perquisition des domiciles et de deux entrepôts exploités par les membres du réseau organisé, effectuée sous la supervision du parquet territorialelement compétent, a abouti à "l'arrestation de quatre suspects et la saisie de plus de 5000 unités de marchandises d'origine étrangère importée sans autorisation (produits cosmétiques, pièces de rechanges automobiles, vêtements et denrées alimentaires), outre une somme en devises estimée à 16.200 euros et une autre somme en monnaie nationale estimée à environ 158 millions de centimes provenant des revenus criminels". Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beida, conclut le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 21 جويلية 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 21 Juillet 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²			
DA / Kg			دج / كغ			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	61	69	54	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	75	89	60	الطماطم	
	Oignon sec	43	50	37	البصل الجاف	
	Ail sec	438	504	372	الثوم الجاف	
	Carotte	105	117	92	الجزر	
	Navet	122	135	109	لفت	
	Poivron	98	112	84	القلقل الاخضر	
	Piment	117	135	99	القلقل الحار	
	Courgette	86	97	74	الكوسة	
	Haricot vert	235	256	215	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	103	116	90	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	390	463	317	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	584	712	456	التمر	
	Banane	440	449	428	الموز	
	Melon	101	117	85	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	70	82	59	البطيخ الاحمر	
	Raisin	260	313	206	العنب	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1776	1904	1649	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	336	348	323	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	17	14	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	100	90	حليب البقر (لتر)	

ENTMV

Mise en place d’un service de transport de marchandises sur la ligne Alicante-Oran

L'Entreprise nationale du transport maritime des voyageurs (ENTMV) a annoncé, lundi, la mise en place d'un service de transport de marchandises sur la ligne maritime reliant les ports d'Alicante (Espagne) et d'Oran, invitant les opérateurs économiques et les investisseurs des secteurs public et privé à bénéficier de cette prestation, indique un communiqué de l'ENTMV. L'Entreprise a précisé que "des espaces

importants" ont été réservés à bord des navires opérant sur cette ligne en vue d'assurer le transport des différents types de marchandises, réaffirmant sa disponibilité à fournir des services "de qualité" dans ce domaine. Elle a invité les personnes intéressées d'obtenir plus d'informations concernant ce service à se rapprocher de la Direction commerciale centrale d'Alger, ou des directions régionales de l'entreprise situées à Alger, Oran et Annaba.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	426,00	NC	0,00	0,51	1,00	8,22	7,04	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 440,00	1450,00	0,69	1,05	2,45	9,32	5,36	81016	117 473 200,00
BIOPHARM	BIO	2 500,00	NC	0,00	1,72	5,75	7,50	7,20	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,32	12,10	5,43	1517	3 489 100,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,36	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-1,74	2,03	-	0	0,00

RENFORCEMENT DES ÉQUILIBRES FINANCIERS DE LA CASNOS

Une priorité pour le ministère

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a présidé, avant-hier, une rencontre nationale d'évaluation sur les activités de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), dans le cadre de l'évaluation périodique des performances de la Caisse, indique un communiqué du ministère.

Synthèse S R.

La réunion qui s'est tenue en présence des cadres de l'administration centrale, des cadres de la direction générale de la Caisse, ainsi que des directeurs des agences de wilaya, s'inscrit dans le cadre «de la dynamique d'évaluation périodique des performances de la Caisse, en vue d'identifier les carences et les dysfonctionnements enregistrés, notamment en matière de mise en œuvre des instructions et des orientations émises lors des précédentes rencontres, comme l'a affirmé M. Bentaleb dans son allocution. Le ministre a souligné «l'importance de renforcer les équilibres financiers de la Caisse et d'améliorer les mécanismes de recouvrement des cotisations, ainsi que la nécessité de garantir un service public de qualité au profit des non-salariés, un devoir, a-t-il dit, qui ne tolère aucune négligence ni relâchement». Il a insisté sur «l'adoption de la numérisation dans les prestations fournies au niveau de toutes les structures locales, pour assurer la célérité et l'efficacité dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, et alléger les contraintes de déplacement vers les différentes structures», appelant à «veiller à éradiquer toute forme de défaillance ainsi que les mauvaises pratiques qui portent atteinte à

leurs droits, en faisant preuve de responsabilité au service de l'intérêt général». A ce propos, le ministre a appelé l'ensemble des gérants des agences de wilaya, à «se rendre sur le terrain pour suivre de près l'application des recommandations, s'enquérir du déroulement des prestations et services et écouter les préoccupations des citoyens», soulignant qu'«aucune défaillance en la matière ne sera tolérée et que les évaluations sur le terrain seront effectuées de manière périodique et continue», selon le communiqué. De son côté, le Directeur général de la CASNOS a présenté un exposé exhaustif sur le bilan des activités de la caisse, durant le 1er semestre de l'exercice 2025, portant sur les principaux indicateurs financiers et sur l'état de mise en œuvre des instructions du ministre du secteur, données lors des précédentes rencontres d'évaluation. Il a, en outre, présenté «les grandes lignes du programme d'action tracé, au titre du 2e semestre de l'année en cours, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de la performance, à l'élargissement de la couverture sociale et à l'encouragement de l'affiliation à la sécurité sociale». Au terme de la rencontre, «des instructions strictes ont été données à tous les cadres, notamment aux gestionnaires des agences de wilaya, pour veiller au recouvrement des cotisations et des sommes

dues par les employeurs, en adoptant une approche conciliante tenant compte de la spécificité de chaque cas, sans préjudice des droits de la Caisse, et en accompagnant et en aidant les catégories activant dans le secteur informel à intégrer le système de sécurité sociale pour bénéficier d'une couverture sociale». La nécessité de «renforcer la présence des cadres et des gestionnaires sur le terrain, pour contrôler les activités des services locaux et garantir l'application rigoureuse des recommandations, en restant en permanence à l'écoute des citoyens et en apportant des réponses concrètes et efficaces à leurs revendications légitimes», a été également soulignée. Il s'agit également, entre autres instructions, de poursuivre et d'accélérer la numérisation des services, de simplifier les procédures administratives, et de redoubler d'efforts pour préserver les équilibres financiers de la Caisse et assurer la pérennité de son rôle social. Le ministre a rappelé en outre que «l'évaluation des performances se fera de manière régulière, et que la prochaine phase sera marquée par un contrôle strict et un suivi rigoureux pour garantir la conformité totale à ses directives, au bénéfice des affiliés à la Caisse, dans une optique visant à renforcer la dimension sociale de l'Etat», conclut le communiqué.

STELLANTIS

L'Algérie propulse les ventes dans la région MENA

Par M. A.

Le groupe automobile Stellantis enregistre une progression notable de ses ventes au Moyen-Orient et en Afrique, avec une croissance de 30 % au deuxième trimestre 2025. Cette dynamique, portée par plusieurs marchés clés, met en lumière le rôle croissant de l'Algérie dans la stratégie régionale du construc-

teur. Selon les données communiquées par Stellantis, cette performance régionale repose sur une hausse significative des volumes en Turquie, en Égypte et en Algérie. Dans ce dernier pays, les efforts de développement du réseau de distribution et l'engouement pour les marques du groupe ont permis une consolidation rapide des parts de marché.

La contribution algérienne à cette dynamique s'inscrit dans un contexte de reprise du secteur automobile national, soutenue par les mesures gouvernementales visant à relancer l'assemblage local et à encourager les importations structurées. Stellantis semble avoir tiré parti de cette conjoncture pour renforcer sa présence et élargir son offre. Cette embellie régionale

contraste toutefois avec une baisse globale des expéditions du groupe (-6 %), due notamment à des difficultés en Amérique du Nord et en Europe. Mais au sein de la région MENA, l'Algérie apparaît désormais comme un marché stratégique incontournable dans la réorganisation géographique des priorités du groupe.

INDUSTRIE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le Groupe GICA récupère une unité stratégique à Médéa

Synthèse R E.

Dans le cadre de la politique nationale de valorisation des biens confisqués dans les affaires de corruption, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) vient de récupérer une nouvelle unité industrielle, précédemment propriété du groupe Mazouz. Il s'agit de l'usine de production de briques rouges située à Oum El Djellil, dans la wilaya de Médéa, désormais intégrée à la Société industrielle des matériaux de construction algérienne (SIMCA), filiale du groupe. La cérémonie de remise officielle des actes de cession, à titre onéreux, a été supervisée par le wali de Médéa, M. Djilali Doumi, en présence des représentants du groupe GICA, du directeur de la réglementation et des affaires générales, et du directeur des domaines de l'État. Cette opération intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la réutilisation productive des biens confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, en les réaffectant aux entreprises publiques nationales. L'unité, intégrée à la SIMCA, représente un levier stratégique pour la production locale de matériaux de construction, notamment les briques rouges très demandées sur le marché national. Sa remise en service permettra la création de plus de 100 emplois directs, un apport important pour la relance économique locale et la réduction du chômage dans la région. Ce transfert marque un tournant dans la gestion des biens saisis par l'État, transformant les conséquences de la corruption en opportunités économiques. Il traduit également la volonté des pouvoirs publics d'exploiter pleinement le potentiel des unités industrielles en veille, tout en renforçant les capacités du groupe GICA, déjà leader dans la production de ciment en Algérie. La SIMCA, en s'appuyant sur cette nouvelle acquisition, confirme son rôle central dans la stratégie de relance industrielle du secteur des matériaux de construction, un pilier essentiel du développement national.

RÉSERVATION DU DROIT DE CHANGE POUR LES VOYAGES À L'ÉTRANGER

Gulf Bank Algeria intégrée à la liste des banques habilitées

Par S R.

La banque Gulf Bank Algérie (AGB) a été ajoutée à la liste des banques concernées par les opérations de réservation du nouveau droit de change au profit des citoyens résidents souhaitant voyager à l'étranger, a annoncé, mardi, la Banque d'Algérie dans un communiqué. Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, signée récemment par le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le montant annuel maximum du droit de change a été fixé à 750 euros (ou l'équivalent en

devises librement convertibles) pour les adultes âgés de 19 ans et plus, et à 300 euros pour les mineurs âgés de 12 à 19 ans. Ce droit est attribué une fois par an pour un séjour à l'étranger égal ou supérieur à sept (7) jours. La liste des banques habilitées comprend actuellement: la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque de développement local (BDL), le Crédit populaire d'Algérie et la banque Gulf Bank Algérie (AGB), ajoutée à partir de ce jour. Cette liste pourrait être élargie ultérieurement, selon le communiqué. Cette opération a été lancée officiellement dimanche dernier au niveau de la

succursale de la Banque d'Algérie sise à Zighoud Youcef (Alger), parallèlement à son lancement au niveau de toutes les succursales et les agences des banques concernées à travers le territoire nationale. La Banque d'Algérie a affirmé avoir mobilisé les moyens logistiques nécessaires et réuni les conditions organisationnelles adéquates pour garantir le confort des citoyens et le bon déroulement de l'opération. Selon l'instruction, l'obtention de ce droit requiert le dépôt d'un dossier comprenant un passeport en cours de validité, un billet aller/retour (ou quittance de la taxe de voyage terrestre), et le cas échéant une copie d'un visa valide. Le montant en dinars algérien correspondant doit être versé auprès de la banque compétente au plus tard trois (3) jours ouvrables

avant la date du voyage. Le montant en devises sera ensuite remis par les guichets de la Banque d'Algérie situés aux postes frontaliers (terrestres, aériens et maritimes) sur présentation du reçu de paiement de la contre-valeur en dinars algérien du droit de change, du passeport valide du bénéficiaire et de la carte d'embarquement, cette dernière n'étant pas exigée pour les voyageurs par voie terrestre. Depuis le lancement de l'opération, les banques connaissent une affluence remarquable de citoyens qui se sont dits satisfaits de cette décision. Selon leurs témoignages recueillis par l'APS, cette mesure devrait renforcer la capacité du voyageur à couvrir ses dépenses à l'étranger et réduire le recours au marché parallèle.

M'SILA

Journée d'étude sur la révision du cadre juridique de l'aménagement et de l'urbanisme

Une journée d'étude sur la révision du cadre juridique de l'aménagement et de l'urbanisme a été organisée lundi à l'amphithéâtre Ibn El Haythem de l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila à l'initiative de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Dans une déclaration à la presse à l'occasion, le Directeur général de l'urbanisme et l'architecture au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Hakim Bey, a précisé que ces journées d'étude prévues dans toutes les wilayas du pays s'inscrivent dans le cadre du calendrier du ministère visant l'implication de tous les acteurs à la révision du cadre du juridique de l'aménagement et de l'urbanisme et seront suivies par d'autres rencontres au niveau des services centraux pour la formulation finale de la nouvelle loi sur l'urbanisme. De son côté, le Directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Ali Bentouidjine a indiqué à l'APS que cette journée vise à ouvrir un débat profond sur les lois et les règlements relatifs à l'urbanisme et l'actualisation des cadres juridiques dans ce domaine pour assurer un développement durable des villes et des communautés. La rencontre a donné lieu à des ateliers interactifs sur "les contrats d'urbanisme et les mécanismes de contrôle", "les mécanismes de l'urbanisme et du foncier" et "l'urbanisme participatif et la gouvernance locale". Dr. Walid Rehal, président de l'atelier sur "les contrats d'urbanisme et les mécanismes de contrôle", a indiqué que parmi les propositions figure la révision de la loi 90-29 du 1er décembre 1990 modifiée et complétée par loi 04-05 du 14 août 2004 fixant le cadre juridique de l'aménagement et de l'urbanisme, les modalités de régulation et d'élaboration et de mise en œuvre des outils d'aménagement à l'échelle nationale et locale avec l'ajout au projet de loi d'un chapitre spécial d'octroi d'actes exceptionnels pour les constructions et lotissements non-régularisés et la réalisation d'un recensement exhaustif des cas qui ne peuvent être régularisés par les lois actuelles. La rencontre a connu la participation d'enseignants et de chercheurs des universités de M'sila et Bab Ezzouar (Alger), d'experts, de cadres de plusieurs organismes publics et de représentants du secteur économique et de la société civile en présence des autorités locales.

ORAN

La réutilisation des eaux épurées en agriculture au centre d'une journée d'étude

"La réutilisation des eaux usées épurées en agriculture, une solution nécessaire et un engagement commun" a été le thème d'une journée d'étude organisée, lundi au siège de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Oran à Misserghine, en présence de nombreux agriculteurs, d'acteurs du secteur et d'universitaires spécialisés dans l'hydraulique.

Cette rencontre, initiée par l'Agence du bassin hydrographique "Chott Chergui", en coordination avec la Chambre d'agriculture d'Oran, vise à sensibiliser les agriculteurs à l'importance de l'utilisation des eaux épurées dans l'irrigation agricole, comme solution indispensable face aux défis climatiques, environnementaux et économiques, et un engagement partagé devant être adopté par tous les acteurs concernés. Monsieur Samir Chibani, le Wali de la wilaya d'Oran, a souligné, lors de son allocution à l'occasion de l'ouverture de ce colloque, que cette technique constitue une ressource importante pour l'ir-

rigation de nombreuses cultures agricoles, ainsi que son utilisation dans le domaine industriel, contribuant ainsi à la réduction de l'utilisation des eaux douces. Il a indiqué que cette journée d'étude vise principalement à sensibiliser à la situation actuelle des ressources en eau et à promouvoir la technique de traitement des eaux usées. Samir Chibani a également considéré que la réutilisation des eaux traitées à des fins agricoles ou industrielles nécessite une connaissance précise de la qualité de ces eaux épurées, ajoutant que la réutilisation des eaux traitées pour l'irrigation et l'industrie, conformément aux normes sanitaires et envi-

ronnementales, représente une opportunité prometteuse pour améliorer la production agricole et industrielle en fournissant de l'eau d'irrigation et d'autres dans le domaine industriel, sans nuire à l'environnement et à la santé publique. L'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre du grand intérêt accordé par l'État à la réutilisation des eaux traitées pour faire face aux défis climatiques auxquels l'Algérie est confrontée. Cet événement reflète également la dynamique socio-économique que connaît la wilaya d'Oran, impulsée par les secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique.

BEJAIA

7.900 places pédagogiques mobilisées pour la prochaine rentrée universitaire

L'université de Bejaia compte offrir pas moins de 7.900 places pédagogiques à la rentrée prochaine, a fait savoir lundi son recteur, Abdelkrim Benyaiche, qui a souligné que l'université disposait actuellement d'une capacité d'accueil de l'ordre de 10.000 nouveaux étudiants. Au regard des résultats du baccalauréat annoncés hier dimanche, et qui font cas d'un cru nouveau de 7760 reçus à Bejaia, l'université de cette wilaya est "parée pour faire face à la demande et offrir à tous les nouveaux bacheliers un envi-

ronnement propice à l'apprentissage, à l'innovation et à l'épanouissement personnel", a assuré le recteur. Il a mis en exergue l'importance des moyens humains et matériels et les infrastructures dont sont dotés les trois campus qui composent l'université de Bejaia, en l'occurrence, "Targa Ouzemmour", "Aboudaou" et "El-Kseur". Ce dernier, et malgré sa création récente, offre à lui seul, pas moins de 6.000 places pédagogiques. Cette situation d'aisance a été aussi été rendue possible par le flux des sortants

et des diplômés, qui, cette année encore, a été "considérable", avec un effectif de l'ordre de 7.500 étudiants, a-t-il souligné. Le recteur a encore souligné, que l'administration de l'université s'attèle à améliorer davantage la qualité de l'enseignement, et que, pour l'année prochaine, ses responsables misent sur la qualité et la performance pour rentabiliser au mieux ce qui existe déjà, en restant ouvert sur les perspectives d'avenir en rapport avec le développement socio-économique de la wilaya. Il est à noter que pour la prochaine rentrée, l'université de Bejaia formera des profils d'éducateurs, coïncidant avec l'ouverture d'une annexe de l'école normale supérieure, implantée dans les locaux de l'Ecole supérieure de l'informatique à Amizour. Cette école aura pour mission de former des enseignants pour les trois paliers (primaire, moyen, et secondaire) avec l'ambition de muer, à moyen terme, en école régionale pour l'accueil des candidats à l'enseignement, de Bejaia, Bouira, Jijel et Tizi-Ouzou, a souligné M. Benyaiche.

SIDI BEL ABBÈS

Réception prévue de 13 nouveaux établissements scolaires à la rentrée prochaine

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Sidi Bel Abbès sera renforcé par la réception de treize (13) nouveaux établissements en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du secteur. Ces nouvelles infrastructures concerneront les différents paliers de l'enseignement, dont six (6) nouvelles écoles primaires, portant ainsi leur

nombre total de ces établissements dans la wilaya à 331, a indiqué la cellule de communication et d'information. Par ailleurs, quatre (4) nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) seront également ouverts. Ainsi, le nombre global des CEM dans la wilaya passera à 121, dont trois CEM de statut privés, selon la même source. Concernant l'enseignement secondaire, il est prévu l'ou-

verture de trois (3) nouveaux lycées lors de la prochaine rentrée scolaire, ce qui portera le nombre total de lycées dans la wilaya à 59. En outre, cinquante salles de classe supplémentaires seront aménagées dans 17 écoles primaires, et 11 nouvelles cantines scolaires seront ouvertes. Il est prévu également la réalisation de 12 salles dans trois CEM.

BOUMERDÈS

Lâcher de 1,5 million d'alevins dans des cages flottantes

Une opération d'ensemencement de 1,5 million d'alevins de daurade royale a débuté, lundi dans la wilaya de Boumerdès, au niveau de deux cages flottantes, a annoncé la direction de la Pêche et de l'Aquaculture. Le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Cherif Kadri, a indiqué à l'APS que cette opération, qui durera 15 jours, concernera une ferme d'aquaculture en cages flottantes privée située sur le littoral de la

commune de Dellys, à l'est de la wilaya, ainsi qu'une autre ferme à l'est du port de Zemmouri. Avec cette opération, le nombre total d'alevins ensemencés depuis le début de la saison actuelle dépassera les six (06) millions d'unités, soit 70 % de l'objectif fixé pour cette saison, a déclaré le responsable. Cette opération, la troisième du genre cette année, s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à élever environ 10 millions d'alevins de diffé-

rentes espèces dans l'ensemble des fermes aquacoles et des cages flottantes réparties le long de la côte de la wilaya, "avant la fin de l'année", a déclaré M. Kadri. Le responsable prévoit une "production abondante" de ces espèces en cages flottantes, avec une production de "pas moins de 400 tonnes par an". Selon le directeur du secteur, cette quantité pourrait augmenter avec le temps. Selon la même source, ce programme d'élevage d'en-

viron 10 millions d'alevins vise à "revitaliser" l'aquaculture marine grâce à des cages flottantes, à "préserver la biodiversité" dans ces bassins marins et à "promouvoir le tourisme en valorisant ces espaces marins". De telles opérations permettraient également "d'augmenter la production halieutique et de produire du poisson à moindre coût pour le mettre sur le marché à des prix abordables", toujours selon la même source.

Comment les Etats-Unis veulent verrouiller le financement de la défense en Europe

Nicolas Ravailhe propose une chronique sur la guerre économique que livrent les Etats-Unis en Europe dans le domaine de la défense en six volets. Dernière partie : le nerf de la guerre qui est comme toujours la question du financement contrôlé par le droit. De l'économie de guerre à la guerre économique, l'Union européenne devra se mobiliser pour rester la plus autonome possible.

Par Nicolas Ravailhe (*)

Personne n'ignore que sans maîtrise des financements, il ne peut pas y avoir de souveraineté. Toute l'expertise de l'Union européenne (UE) se déploie donc sur le sujet et c'est un « festival » de pièges à tous les niveaux. Des experts, par exemple des universitaires américains, sont dépêchés pour venir modéliser les enjeux du réarmement de l'UE devant les décideurs européens. La dernière intervention, le 26 juin 2025 devant une commission du Parlement européen, est celle de Madame Kaija Schilde, Associate Dean of Studies, Pardee School of Global Studies, Boston University. Dans son intervention, elle a expliqué aux Européens que la logique d'arsenal des États était néfaste. Kaija Schilde a plaidé pour un cadre juridique sécurisant au niveau européen - ce qui est fait avec la « modernisation » prévue des directives - afin de permettre au secteur privé d'investir dans des marchés sécurisés. Werner von Siemens, véritable père fondateur de l'UE, n'aurait pas dit mieux : « qui crée la norme, crée le marché ». Viennent ensuite les logiques de financements. Avant de financer, il est donc nécessaire de restreindre les marges de manoeuvre des États. Pourtant, les directives sur les marchés publics permettraient le contraire. Il convient aussi « booster » les possibilités de commercer en matière de défense. La dernière proposition vise à éliminer des freins dans la directive de 2009 sur les marchés de défense et dans des législations connexes, « Omnibus défense ».

Les marchés publics : cible numéro 1

Pour la France qui aspire à se réindustrialiser, le fait que la défense relève de marchés publics spécifiques est d'ailleurs un énorme atout. L'ambassadeur américain en Europe ne s'y est pas trompé et ils déplore déjà que des États qualifient de défense certaines dépenses un peu en marge du sujet. Qu'à cela ne tienne... les Européens négocient que dans les 5 % de PIB affectés à la défense, 1,5 % serve la logique de défense, des infrastructures connexes par exemple. Ensuite, la commande publique des Européens est organisée. Le Parlement européen et le Conseil ont eu à se prononcer sur le programme EDIP. Des débats ont eu lieu sur des dispositions fantoches et inopérantes concernant la souveraineté, par exemple la condition de 65 % de composants européens pour intégrer les dispositifs européens. Or, il suffit de 1% pour être dépendant de composants stratégiques. Quant aux 65 % de composants européens, la définition n'est pas très claire étant donné que des groupes étrangers produisent en Europe souvent en coopération avec des groupes américains, comme par exemple Rheinmetall. La France et l'Allemagne s'opposent sur la définition de la souveraineté.

Il faut de l'argent, encore de l'argent

Sur les 800 milliards annoncés du plan Rearm Europe, 650 milliards doivent provenir des États. Qui dispose de montants aussi importants ? L'Allemagne est riche et peut allouer 400 milliards. Un belle aubaine pour combler le « trou d'air » des industries civiles. Le PDG de Rheinmetall a été vu visitant des usines Volkswagen. De l'intérêt des directives européennes qui permettent d'investir dans la défense sans les cadres européens contraignants. En matière civile, la réglementation des aides d'État et celle sur les marchés publics auraient été un obstacle avec de tels montants. Pour la France qui peine à respecter sa loi de programmation milliaire, la réalité est autre. L'UE a donc ouvert aux États qui n'ont plus d'argent la possibilité de se réarmer. La contrainte dite « critères de Maas-tricht » qui pèse depuis des années sur les budgets des États est levée, à tout le moins partiellement, pour une durée limitée - quatre ans dans la proposition initiale. A juste titre, la France n'a pas souhaité recourir à cette faculté de « clause de sauvegarde » offerte par l'UE. S'endetter d'avantage n'a pas de grande utilité sans logique de conquêtes économiques. De plus, des logiques d'opposition franco-françaises sur l'usage de la dette surgiraient alors que nous avons besoin d'investir dans la défense comme dans d'autres secteurs. Dans quatre ou six ans, nous serions davantage endettés et directement placés sous tutelle. L'Italie n'est pas plus motivée. Face au peu de succès de la mesure, l'UE cherche donc d'autres marges de manoeuvre tout en refusant l'endettement commun. En effet, l'Europe du Nord craint d'être exposée par les dettes de concurrents. De plus, ces derniers pourraient se renforcer dans la compétition qui s'accroît en matière de productions et de ventes d'armes. Outre les 650 milliards d'euros sensés être mobilisés par les États, l'Europe lance le programme SAFE, doté de 150 milliards d'euros entre 2025 et 2030. La France a décidé d'y recourir. Tout sera donc intelligence économique dans ce programme qui vise l'achat ou la production d'armes en coopération et avec toujours la même « ambiguïté » autour de la notion « d'au moins 65 % de composants ou technologies européennes ».

L'Allemagne verrouille les votes

Les fonds européens actuellement disponibles sont mobilisés. La politique régionale, gros pourvoyeur, a été immédiatement sollicitée. En l'espèce, l'Allemagne s'est souvenue des succès de son Ostpolitik qui a servi ses exportations et ses investissements à l'étranger. Contributeur net au budget européen, comme et même davantage que la France, la République fédérale et ses Länder ont aidé les entreprises allemandes à se ruier sur les financements européens disponibles en Europe de l'Est après les élargissements, c'est-à-dire avec la sécurité juridique du droit européen. Ces relais de croissance, à l'opposé de dé-

localisations effets d'aubaine, n'ont pas supprimé d'activités outre-Rhin. Les entreprises allemandes ont augmenté leur volume de production, réduit les coûts et gagné en compétitivité. Les États, objets de ces investissements, ont été arrimés aux intérêts allemands pour conserver ces activités économiques. Ils votent donc majoritairement avec l'Allemagne les choix législatifs et normatifs de l'UE, ce qui conforte les majorités au Conseil comme au Parlement européen. La gouvernance de la Commission européenne est quant à elle bien maîtrisée par la présidente et ses collaborateurs. L'ouverture des fonds européens de la politique régionale aux activités de défense va donc engendrer les mêmes logiques que dans le civil. Ne pas accompagner des PME et des grands groupes dans leurs logiques de croissance dans les États européens exposerait à des difficultés concurrentielles très fortes. La préparation du prochain cadre financier européen, post 2028, devrait renforcer ces logiques au profit des industries de défense.

Les Français ont payé des chars coréens à Varsovie

Bien entendu, d'autres fonds européens contribuent à financer les activités de défense. Le Fonds européen de la défense (FEDef) est peu doté mais il a une influence sur les coopérations et les choix de défense en Europe. On voit mal la France, avec ses finances publiques exsangues, participer au financement d'un projet via le FEDef et concomitamment financer un projet concurrent avec le budget de l'État. Le Programme de R&D civil de l'UE - Horizon - est aussi sollicité en raison de la dualité de certaines activités ou de transferts très aisés de technologies civiles vers les matériels de défense. La Banque européenne d'investissement est également à la manoeuvre. Une première tranche de 3 milliards a été débloquée. Dans ce cadre, le premier partenariat signé avec des banques européennes pour distribuer ces prêts est conclu avec la Deutsche Bank pour 500 millions d'euros destinés à financer des entreprises en Europe. BPCE devrait recevoir une enveloppe de 300 millions d'euros. Il est utile de noter que ces programmes européens sont « audités » à grands frais par des cabinets américains (soumis au droit américain). Les mêmes cabinets conseillent aussi les instances européennes, notamment la DG Defi de la Commission européenne. En outre, on rappellera qu'un autre programme, la Facilité européenne pour la paix, est déployé dans le but de moderniser les armées européennes qui ont donné des matériels à l'Ukraine. Les armes données sont remplacées par des équivalents à valeur du neuf sans condition de souveraineté européenne. Le contribuable français et européen a par exemple payé des chars coréens et des avions américains à la Pologne avec une perte sèche pour notre industrie et le budget de nos armées d'environ trois milliards d'euros. Il est faux de

dire que nous n'étions pas en capacité de fournir, d'autant plus que les Russes ne sont pas en état d'attaquer l'UE à brève ou à moyenne échéance.

Création d'une banque de défense

Comme les fonds publics ne suffiront pas : les fonds privés sont-ils la solution ? Un lobbying très intense s'opère dans l'UE autour de ce business très prospère. Il est envisagé de créer la Banque de défense, de sécurité et de résilience (DSR) conçue comme un instrument financier stratégique visant à renforcer les capacités de défense collective des nations euro-atlantiques et indo-pacifiques. Dans un contexte de menaces sécuritaires et d'incertitudes économiques croissantes, de nombreux pays alliés peinent à maintenir des dépenses de défense adéquates en raison de ratios dette/PIB élevés, de coûts d'emprunt élevés et de contraintes budgétaires nationales. La Banque DSR proposée vise à alléger ces pressions financières en fournissant un mécanisme de financement durable et coopératif facilitant les investissements à long terme dans la défense, la sécurité et la résilience ».

Le droit américain en embuscade

Tout est dit et cela résume tout : les États n'ont plus de moyens financiers et l'UE se charge de les contraindre en ce sens. L'UE régule, par la R&D et le droit, le marché et les programmes européens de défense. Des experts américains viennent expliquer que le privé permet d'être cinq fois plus efficace que les États. Une banque est créée pour décider qui finance quoi et où. De plus, elle saura tout sur ceux qui solliciteront les fonds. En matière, d'intelligence économique, on ne peut pas faire mieux. La force de l'extraterritorialité du droit américain pourrait se charger du reste « en cas de nécessité ». Les États comme les entreprises de défense n'auront pas le choix. Ils devront recourir à des structures financières privées - il n'y aura pas ou peu d'argent disponible ailleurs - ou périr face à une concurrence qui sera financée. Bien évidemment, cette banque ou des équivalents ne seront pas contrôlés par des États en mesure d'exercer leur pleine souveraineté. En l'état des perspectives européennes comme des moyens nationaux, il est manifeste que des fonds privés doivent être mobilisés, en particulier pour sécuriser les fonds propres de nos entreprises comme pour assurer leur croissance. L'irrigation des fonds privés vers le secteur de la défense est urgente mais en étant opérée de concert avec les États. Les fonds privés nationaux n'obèrent pas forcément la souveraineté d'un État. Économie de guerre ou plutôt guerre économique, il nous appartient de nous mobiliser.

(*)Professeur à l'École de guerre économique et avocat au barreau de Bruxelles (droit européen).

Source : La Tribune.fr publié le 21/07/2025

SOCIÉTÉ DES
TRANSPORTS DE
TUNIS
**Réception de
189 nouveaux
bus pour
renforcer son
service**

Lancé il y a quelques mois, le programme d'achat de bus pour renforcer le parc du service public tunisien de transport en commun entre dans sa dernière ligne droite. Des centaines de véhicules commencent à intégrer le parc du transporteur. La Société des transports de Tunis (Transtu) a réceptionné le samedi 12 juillet 2025 un lot de 189 bus neufs au port de La Goulette. Il s'agit du deuxième et dernier lot livré dans le cadre d'un contrat signé avec le constructeur chinois King Long, portant sur un total de 300 bus. Le premier lot de 111 bus avait été réceptionné le 18 juin 2025. L'accord conclu le 13 décembre 2024 complète notamment celui signé avec Golden Dragon, pour l'acquisition de 418 bus neufs destinés tant à Transtu qu'à d'autres sociétés de transport vers les régions intérieures. Ces acquisitions entrent dans le cadre du plan de redressement de la compagnie publique, endettée et freinée par des limites de capacités pour ses segments routier et ferroviaire. Elles s'inscrivent aussi dans une politique globale visant à élargir le service public de transport collectif. Outre le parc de bus, le plan se matérialise par l'extension des infrastructures de mobilité dans la capitale tunisienne, notamment avec la mise en service en janvier de la ligne D du Réseau ferroviaire rapide (RFR) qui dessert la banlieue ouest de Tunis jusqu'à Gobaa. Elle sera complétée par les lignes C et F, pour lesquelles des négociations sont en cours avec des bailleurs de fonds, selon le ministère des Transports. Ces investissements visent à accélérer la mutation structurelle vers un modèle multimodal, afin de répondre à la demande de mobilité croissante dans le Grand Tunis, dont la population est estimée à plus de 2,5 millions d'habitants.

ARABIE SAOUDITE

Les enregistrements de start-ups étrangères ont augmenté de 118 %

Le ministère saoudien de l'Investissement a accordé à 550 nouvelles entreprises étrangères l'enregistrement d'investissement de démarrage, connu sous le nom de licence Riyadi, à partir de la mi-2025, marquant une augmentation annuelle de 118 pour cent.

L'Autorité générale des petites et moyennes entreprises, connue sous le nom de Monsha'at, a délivré 364 licences à des incubateurs et accélérateurs d'entreprises dans tout le pays, selon un rapport de l'organisme. Monsha'at a déclaré que ces entités fournissent des installations pour le développement de prototypes, le mentorat et la mise en relation avec des investisseurs et des partenaires commerciaux. L'augmentation des enregistrements de Riyadi s'aligne sur la montée en puissance de l'activité de capital-risque dans le Royaume. Selon la plateforme régionale MAGNiTT, l'Arabie saoudite a pris la tête du financement du capital-risque dans la région MENA au cours du premier semestre 2025, avec 860 millions de dollars levés, ce qui représente une augmentation annuelle de 116 % pour 114 opérations. Cela a marqué une augmentation de 31 % du nombre d'opérations par rapport à la même période en 2024. Cet élan s'appuie sur une performance record en 2024, lorsque les startups du Royaume ont obtenu 750 millions de dollars de financement et ont vu une augmentation de 34 pour cent des tours « MEGA » en début et en milieu de cycle, inférieurs à 100 millions de dollars. « Cette augmentation fait partie des efforts natio-

naux conjoints visant à renforcer le rôle du Royaume en tant que centre régional de l'entrepreneuriat en rationalisant l'accès au marché pour les startups étrangères et en établissant un environnement réglementaire flexible qui soutient l'innovation et attire les investissements », indique le rapport de Monsha'at. Selon le ministère de l'investissement, cette tendance reflète l'intérêt international croissant pour l'environnement d'investissement de l'Arabie saoudite, soutenu par de récents changements législatifs, une infrastructure numérique élargie et une gamme de programmes de soutien introduits conformément aux objectifs de Vision 2030. Les organisateurs saoudiens ont accueilli des événements internationaux consacrés aux start-ups, notamment Biban et LEAP, qui proposent des présentations sur l'écosystème local et les opportunités d'investissement. Des agences gouvernementales et des représentants du secteur privé ont participé à des rassemblements à l'étranger, tels que le Web Summit, VivaTech et Slush, afin de faciliter la mise en réseau avec des entrepreneurs étrangers et de promouvoir le Royaume en tant que base potentielle pour des opérations régionales. Outre le permis Riyadi, le ministère de l'investissement délivrera une série complète de huit li-

cences commerciales sectorielles, conçues pour répondre à pratiquement tous les besoins des investisseurs étrangers. Il s'agit notamment de licences de services, qui permettent une propriété étrangère à 100 % pour des activités telles que l'informatique, le conseil, le marketing et l'hôtellerie ; d'autorisations entrepreneuriales qui offrent des frais simplifiés et un accès à un soutien gouvernemental pour les start-ups ; et de licences industrielles pour l'établissement d'installations manufacturières. Les permis agricoles spécialisés couvrent les cultures et l'élevage, tandis que les licences commerciales autorisent les opérations de vente en gros, de vente au détail et d'import-export. D'autres catégories englobent les licences immobilières pour les projets de développement et de courtage, les permis professionnels pour les praticiens individuels et les sociétés de solidarité, et les licences minières pour les activités d'exploration et d'extraction. Chaque permis est assorti d'exigences particulières en matière de capital minimum et de procédures de documentation, mais tous peuvent être obtenus via le portail en ligne de la MISA, qui centralise les demandes, les approbations et les renouvellements au sein d'un cadre réglementaire unifié.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Standard Chartered prévoit une accélération de la croissance au Qatar malgré les défis économiques mondiaux

Perspectives économiques pour le second semestre 2025", que l'élan économique du Qatar devrait se poursuivre à un rythme soutenu, porté par les investissements publics et l'engagement du pays en faveur de la diversification économique. Le rapport maintient ses prévisions de croissance du PIB qatari à 4,0 % pour 2025, tout en relevant celles de 2026 à 5,5 %, traduisant une confiance accrue dans le calendrier d'expansion

de la production gazière et des exportations de GNL. Cette estimation dépasse la moyenne du marché (5,2 %) et se rapproche des prévisions du FMI (5,6 %). Le PIB réel par habitant devrait atteindre environ 110 000 USD d'ici 2026, renforçant les ambitions du Qatar de rejoindre les marchés développés et d'être intégré aux indices mondiaux des marchés émergents. Le secteur non-hydrocarbures, qui représente plus de 60 % du PIB, restera un moteur clé de la croissance au se-

cond semestre 2025, soutenu par les performances des secteurs du tourisme, des services financiers et du commerce. Ce secteur a enregistré une croissance annuelle remarquable de 6,1 % au dernier trimestre 2024, le taux le plus élevé parmi les pays du CCG. Le rapport signale par ailleurs que les récentes réformes législatives en matière de partenariats public-privé devraient accroître la participation du secteur privé dans les projets d'infra-

structure, contribuant ainsi à un modèle de croissance plus durable. Dans un contexte mondial fragilisé par les tensions commerciales, le ralentissement économique aux États-Unis et en Chine, ainsi que les risques de récession en Europe, le Qatar se distingue par sa résilience, portée par un prix d'équilibre budgétaire du pétrole relativement bas et un engagement durable en faveur de la diversification économique, en ligne avec les objectifs de la Vision nationale 2030.

EGYPTE

Al-Sissi incite à multiplier les projets exécutés par l'Autorité arabe pour l'industrialisation

Lors d'une réunion avec le président de l'Autorité, Al-Sissi a souligné l'importance d'accroître la production afin d'augmenter la compétitivité, réduire les prix et inciter à la localisation de l'industrie. Le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi a passé en revue lundi 21 juillet le développement des projets exécutés par les usines et entreprises affiliées à l'Autorité arabe pour l'industrialisation, a indiqué un communiqué publié par la page de la présidence. Lors d'une réunion avec le président de l'Autorité arabe pour l'industrialisation, Mokhtar Abdel Latif, Al-Sissi a souligné l'importance d'accroître la production afin d'augmenter la compétitivité, réduire les prix et inciter à la localisation de l'industrie. Al-Sissi a recommandé d'intégrer de nouvelles industries répondant aux besoins du marché local et étranger, afin d'augmenter les exportations et parvenir à l'autosuffisance locale.

En coopération avec le groupe mondial Stellantis, l'Autorité a débuté la production de la voiture Citroën C4X sur les lignes de production de l'AAV. L'objectif de production annuelle est de 7 000 véhicules, pour un total de 28 000 véhicules sur quatre ans. Stellantis est un groupe automobile né de la fusion de Fiat Chrysler Automobiles (FCA) et du Groupe PSA (Peugeot, Citroën, etc.). Il se positionne comme un leader dans l'industrie automobile mondiale, disposant d'un large éventail de marques emblématiques. En septembre 2024, l'Autorité avait déjà lancé la production de la Jeep Cherokee (1 500 véhicules/an) et de la Toyota Fortuner (1 200 véhicules/an). L'Autorité s'efforce de développer la production locale de véhicules afin d'en réduire les prix par la suite. Outre les véhicules, l'Autorité augmente sa production dans le secteur de l'électronique en incluant des lignes de productions

d'ordinateurs portables, de tablettes, de téléphones portables, de compteurs électriques prépayés et de routeurs. L'Autorité arabe pour l'industrialisation contribue à de nombreuses industries civiles, notamment dans le domaine des transports, de l'électronique, de l'énergie propre, des industries du bois et des industries médicales. Entre autres, elle travaille également à la fabrication de tours de communication et de tours électriques à haute tension, à la fabrication de pompes pour les stations d'eaux et de gaz naturel. L'Autorité met en œuvre un projet d'énergie propre, notamment la production de panneaux solaires utilisant les technologies les plus récentes. Ce projet comprend la création d'une centrale solaire connectée au réseau électrique public en Ouganda, dans le cadre de l'Initiative égyptienne pour les pays du bassin du Nil.

AFRIQUE DE L'OUEST

Neuf millions \$ du Fonds africain de développement pour adapter la filière riz au climat

Le Conseil d'administration du Fonds africain de développement, le guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé, le 17 juillet 2025 à Abidjan, un don de 9,44 millions de dollars américains au Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) afin de renforcer l'adaptation des chaînes de valeur rizicoles au changement climatique en Afrique de l'Ouest.

Au total, 13 pays de la région seront couverts par le projet qui est financé par le Fonds à travers son Guichet d'action climatique. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Liberia, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo. Le projet prévoit d'accroître l'adoption de technologies et de pratiques de production de riz intelligentes face au climat. Sur le plan de la production, le projet prévoit d'améliorer la disponibilité de semences résilientes face au changement climatique, de renforcer les systèmes semenciers locaux, d'améliorer la capacité des partenaires nationaux, de renforcer l'adoption de technologies et de pratiques de production de riz intelligentes face au climat, et d'améliorer l'accès des producteurs et transformateurs de riz aux services climatiques et aux systèmes d'alerte précoce. Sur le plan de la transformation, le projet va promouvoir les technologies et pratiques de transformation du riz, et appuyer les entreprises communautaires et le secteur privé dans l'adoption des innovations résilientes au changement climatique dans les chaînes de valeur du riz. Le projet fournira des semences à 11 000 exploitants agricoles dont 4 950 femmes et 6 600 jeunes agriculteurs. Il formera 12 600 agriculteurs et transformateurs de riz, appuiera 65 petites et moyennes en-

treprises en leur fournissant des équipements et en établissant des relations entre entreprises, et il facilitera la fourniture de services climatiques et de systèmes d'alerte précoce au moyen d'une plateforme numérique et de radiodiffusion à deux millions de bénéficiaires. De plus, le projet créera 47 000 opportunités d'emploi dont 8 000 emplois permanents et 39 000 emplois saisonniers dans les exploitations agricoles. Il apportera une assistance technique pour produire des semences de base en formant les agriculteurs, les producteurs semenciers et les agents vulgarisateurs sur les meilleures pratiques en matière de multiplication des semences de base. « La stratégie pour ce projet est de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience des chaînes de valeur du riz, de la production à la commercialisation en passant par la transformation, tout en abaissant les émissions de gaz à effet de serre, grâce à la diffusion et à l'adoption de pratiques et de technologies intelligentes face au climat », a déclaré Marwan Ladki, ingénieur principal en irrigation à la Banque africaine de développement, responsable de la formulation du Projet de développement des chaînes de valeur régionales rizicoles résilientes en Afrique de l'Ouest (REWARD) dont le présent projet constitue la composante d'adaptation au changement climatique (REWARD-Adaptation). L'accès des producteurs et transforma-

teurs de riz aux services climatiques et aux systèmes d'alerte précoce sera également amélioré par le renforcement de l'infrastructure agrométéorologique et un accès aux informations climatiques ainsi qu'en assurant l'utilisation efficace des systèmes d'alerte précoce. À cet égard, le projet permettra de renforcer le réseau de stations agrométéorologiques dans les pays ciblés en élargissant et en renforçant les systèmes de collecte de données climatiques afin d'aider les riziculteurs et les transformateurs à obtenir des informations météorologiques en temps réel. Le projet fournira et assurera notamment la mise en service de quatre stations météorologiques automatiques par pays, ce qui améliorera la couverture spatiale et les capacités de surveillance du climat au profit des chaînes de valeur rizicoles ouest-africaines. Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), basé en Côte d'Ivoire, est un centre d'excellence panafricain de recherche rizicole, de développement et de renforcement des capacités. Il contribue à réduire la pauvreté, à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs et des autres acteurs de la chaîne de valeur du riz en Afrique en augmentant la productivité et la rentabilité des systèmes agroalimentaires à base de riz, tout en assurant la durabilité des ressources naturelles.

ANGOLA

Le chinois Citic annonce un investissement agricole de 250 millions \$ sur 5 ans

En Angola, le secteur agricole compte pour environ 10 % du PIB. Dans le pays d'Afrique australe, seulement 10 % de la superficie agricole disponible est actuellement exploitée. En Angola, Citic Construction, filiale du conglomerat China International Trust and Investment Corporation (CITIC) compte injecter 250 millions \$ sur les 5 prochaines années dans le secteur agricole. D'après les détails relayés par Bloomberg qui cite une déclaration du lundi 21 juillet de Fan Juntao, directeur général de l'entreprise dans le pays, cette enveloppe servira au développement de près de 100 000 hectares de terres, principalement pour la culture de soja et du maïs. « Des travaux de débroussaillage ont commencé sur 3 000 hectares à Cuanza Norte et sur 5 000 hectares à Malanje et la plantation débutera, une fois les droits de surface obtenus. Nos prévisions sont d'atteindre entre 10 000 et 20 000 hectares d'ici l'année prochaine. Citic dirigera un fonds de soutien à l'agriculture et appliquera une technologie à haut rendement pour produire huit tonnes de maïs par hectare et cinq tonnes de soja par hectare », a expliqué le dirigeant chinois. Globalement, selon les autorités, 60 % de la production devrait être exportée vers l'empire du Milieu et la part restante sera dédiée à la consommation locale. Il s'agit de la dernière intervention en date de la Chine visant à réduire sa dépendance aux importations de soja et sous-produits en provenance notamment des USA (20 % du total actuellement) sur fond de tensions commerciales en s'appuyant sur les pays africains. Déjà le 3 juillet dernier, l'Administration générale des douanes de Chine avait approuvé l'importation de tourteaux de soja depuis l'Éthiopie.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Le PIB devrait se contracter à -3,1% en 2025

La baisse de la production d'hydrocarbures et le recul des prix du pétrole ont continué à peser sur la croissance économique de la Guinée équatoriale. Toutefois, les perspectives pour 2026 s'annoncent optimistes. Dans un contexte marqué par une incertitude mondiale et des tensions commerciales, la croissance économique de la Guinée équatoriale devrait s'afficher à -3,1 % en 2025 contre une reprise modérée à 0,9 % en 2024. C'est ce qui ressort d'un rapport de la Banque mondiale publié le lundi 21 juillet 2025, intitulé « Equatorial Guinea Economic Update 2025 : Managing Equatorial Guinea's Wealth for Sustainable Growth and Development » Cette récession s'explique par une baisse de la production d'hydrocarbures et un recul des prix du pétrole. « Le secteur des hydrocarbures a poursuivi son dé-

clin, la production pétrolière ayant chuté de 6,9 % en raison du vieillissement des champs et d'incidents récents sur les sites. A l'inverse, le secteur non pétrolier a progressé, porté par la fabrication, l'électricité, le gaz et l'eau », souligne l'institution de Bretton Woods. La croissance économique de la Guinée équatoriale a baissé depuis plusieurs années en raison notamment de sa dépendance aux hydrocarbures, de la baisse des investissements et d'une série de chocs externes et internes. En effet, les hydrocarbures restent un pilier de l'économie nationale, représentant 42 % du PIB, 95 % des exportations et 90 % des recettes publiques, selon la Banque africaine de développement (BAD). Cependant, la production pétrolière a chuté de plus de 300 000 barils par jour

(b/j) en 2011 à environ 100 000 b/j en 2021, accentuant la vulnérabilité économique du pays. Depuis 2015, le pays a enregistré six années de croissance négative, une tendance exacerbée par la covid-19. Cette situation a freiné les avancées en matière de prospérité partagée et de réduction de la pauvreté pour une population estimée à 1,89 million d'habitants en 2024. L'institution de Bretton Woods recommande à ce pays d'Afrique centrale de mettre en place de nouvelles politiques afin de sortir de sa dépendance au pétrole, et favoriser la diversification économique ainsi qu'une croissance durable. Les priorités incluent le renforcement de la gouvernance, l'amélioration de la protection sociale et la diversification économique, la modernisation des infrastructures, le développement du numérique et l'écotourisme.

Notons que ces dernières années, le gouvernement a mis en place des réformes visant à améliorer la gouvernance et le climat des affaires, notamment l'adoption d'un décret présidentiel introduisant des mesures économiques et financières pour soutenir la viabilité de l'économie et des finances publiques. Toutefois, « des faiblesses persistent dans la gouvernance des revenus extrafiscaux, les résultats en matière de capital humain et le climat des affaires, empêchant le pays de parvenir à une croissance soutenue, diversifiée et inclusive », rapporte l'institution financière. Une légère amélioration économique est prévue en 2026, avec une croissance qui passerait à 0,6 %, grâce à une reprise du secteur gazier. Toutefois, cette dynamique pourrait s'essouffler dès 2027, entraînant une nouvelle baisse du PIB.

AFFAIRE DES BREVETS

L’UE obtient une décision favorable de l’OMC dans son bras de fer avec la Chine

L'Union européenne a obtenu une décision largement favorable dans un des conflits commerciaux qui l'oppose à la Chine concernant la propriété intellectuelle, selon une décision publiée lundi par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Fin 2022, l’UE avait obtenu la constitution d’un groupe spécial à l’OMC chargé d’examiner cette affaire. En avril dernier, ces experts avaient donné raison à la Chine, mais les «arbitres» en appel ont largement inversé cette première décision. «Les arbitres (d’appel, NDLR) n’ont pas été d’accord avec l’interprétation faite par le groupe» spécial, a indiqué un officiel du commerce à Genève. Ils «ont conclu que la mesure principale en question - qui autorisait les tribunaux chinois à interdire aux titulaires de brevets de faire valoir leurs droits concernant les brevets dans des juridictions en dehors de la Chine dans le contexte de litiges en matière de brevets en Chine - était incompatible avec les obligations liées à l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)», a expliqué cette source proche des discussions.

Procédure provisoire

Dans ce dossier, Bruxelles accuse Pékin d’entraver drastiquement les recours en justice des entreprises européennes dont les brevets, notamment dans les technologies télécoms, sont utilisés de façon illégale par les firmes du géant asiatique. Une disposition que Bruxelles juge «incompatible» avec l’accord de l’OMC sur les droits de propriété intellectuelle, relevant que «des milliards d’euros» sont en jeu. Le géant suédois des équipements télécoms Ericsson a notamment été victime d’une telle injonction. Comme l’organe d’appel de l’OMC n’est plus capable de traiter de nouveaux appels depuis décembre 2019 à la suite du blocage des nominations des juges par les États-Unis, le dossier a été étudié en appel via une procédure provisoire - dite «arrange-

ment multipartite provisoire prévoyant une procédure d’appel par voie d’arbitrage» (MPIA en anglais) - qu’un groupe de pays a mis en place pour pouvoir continuer à régler leurs différends commerciaux. Dans les conclusions de cette procédure d’appel, les experts expliquent que les membres de l’OMC doivent mettre en œuvre l’Accord sur les ADPIC «sans mettre en échec le fonctionnement des systèmes pour la protection et le respect des droits de propriété industrielle mis en œuvre par d’autres Membres sur leurs territoires respectifs». «En conséquence, nous recommandons que la Chine rende conformes à l’Accord sur les ADPIC les mesures dont il a été constaté dans la présente décision, et dans le rapport du Groupe spécial modifié par la présente décision, qu’elles sont incompatibles avec cet accord», indiquent-ils.

BCE

Les banques de la zone euro ont durci l’accès aux crédits pour les ménages

Les banques de la zone euro ont durci leurs critères d’octroi de prêt aux ménages au deuxième trimestre, inquiètes des perspectives économiques, selon la Banque Centrale Européenne, qui devrait marquer une pause jeudi dans son cycle de baisses de taux d’intérêt. D’avril à juin, les banques ont signalé «un léger resserrement» des normes pour les crédits immobiliers et «un resserrement plus prononcé» pour le crédit à la consommation et autres types de prêts aux ménages, selon un rapport trimestriel de la BCE publié mardi. Ce durcissement s’explique par

«les changements dans la perception des risques et la tolérance au risque des banques», détaille cette étude basée sur un questionnaire adressé à 155 banques de la zone euro. En revanche, les conditions d’accès aux prêts pour les entreprises sont restées «globalement inchangées», déjouant les prédictions pessimistes de l’institution de Francfort au début de l’année. Au deuxième trimestre, les incertitudes géopolitiques et les tensions commerciales exacerbées par les droits de douane de Donald Trump n’ont eu «aucun impact spécifique supplémentaire» sur ces normes de crédits, assure la BCE. En Alle-

magne, les banques «pourraient devenir plus optimistes dans leur évaluation des risques» avec les grands plans d’investissements du gouvernement, selon Jenny Körner, économiste chez KfW Research. Quant à la demande de prêts de la part des entreprises en zone euro, elle s’est légèrement reprise par rapport au trimestre précédent, mais demeure négative. Elle a été soutenue par la baisse des taux d’intérêt, mais «mais freinée par les incertitudes mondiales et les tensions commerciales». La demande de prêts immobiliers poursuit sa remontée, dopée par les

perspectives du marché du logement, et la demande de crédits à la consommation augmente aussi légèrement. Jeudi, la BCE devrait maintenir ses taux inchangés après sept baisses consécutives, estiment les experts, la zone euro étant arrivé «à la fin d’un cycle de politique monétaire» après des crises à répétition selon sa présidente Christine Lagarde. L’institution reste vigilante aux menaces du président Trump d’imposer une lourde surtaxe sur les importations en provenance de l’Union européenne, qui auraient un effet considérable sur l’économie de la zone euro.

ROYAUME-UNI

Feu vert définitif au projet de centrale nucléaire Sizewell C

Le gouvernement britannique a donné mardi son feu vert définitif au projet de centrale nucléaire Sizewell C, d’un coût estimé à 38 milliards de livres (près de 44 milliards d’euros), avec l’apport de financements privés. Le gouvernement sera le principal actionnaire de ce projet situé dans l’est de l’Angleterre, avec une participa-

tion de 44,9%, aux côtés du fonds de pension canadien La Caisse (20%), de l’énergéticien britannique Centrica (15%) et d’Amber Infrastructure (7,6%). L’énergéticien français EDF avait annoncé au début du mois qu’il prendrait une participation de 12,5%.

PHILIPPINES

Près de 70.000 personnes évacuées en raison de crues

Des inondations provoquées par le passage du typhon Wipha aux Philippines ont conduit à l’évacuation de près de 70.000 personnes autour de Manille, tandis qu’au moins deux personnes sont portées disparues, ont indiqué les secours mardi. Les écoles et les administrations de la capitale et des provinces environnantes sont fermées mardi, après une nuit de fortes pluies qui

ont fait déborder de son lit la rivière Marikina. Plus de 23.000 personnes vivant le long de la rivière ont été déplacées pendant la nuit et se sont réfugiées dans des écoles, des salles municipales ou des cours couvertes. Environ 44.000 autres personnes ont été évacuées des villes de Quezon City et Caloocan, dans le Grand Manille. D’après Wilmer Tan, du bureau de secours de la ville de Marikina, «ces

personnes viennent généralement de zones basses, le long des ruisseaux (qui se jettent dans la rivière)». A Caloocan, une femme âgée et son chauffeur ont été emportés alors qu’ils tentaient de traverser un pont, a déclaré John Paul Nietes, superviseur adjoint d’un centre d’opérations d’urgence. Leur voiture a été retrouvée lundi soir avec une vitre brisée. "L’opération de sauvetage se poursuit,

mais à ce jour, ils n’ont retrouvé ni l’un ni l’autre", a-t-il déclaré. Le passage du typhon Wipha en fin de semaine dernière a fait au moins six morts et six disparus dans le centre et le sud des Philippines, selon le Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophes. Le service météorologique national des Philippines prévoit que la pluie continuera de tomber jusqu’à la fin de la semaine.

USA

Enquêtes après une collision évitée in extremis entre un avion civil et un B-52

Plusieurs enquêtes ont été lancées, notamment par le régulateur américain de l’aviation civile (FAA), après une collision évitée de justesse vendredi entre un avion de ligne opéré par la compagnie aérienne SkyWest et un bombardier B-52 de l’US Air Force. "La FAA enquête sur l’incident impliquant le vol 3788 de SkyWest Airlines à l’aéroport international de Minot vendredi 18 juillet", a indiqué le régulateur lundi, dans une déclaration. La compagnie aérienne, qui opérait ce vol pour le compte du service régional Delta Connection de sa compatriote Delta Air Lines, a, elle, ouvert une enquête interne, a-t-elle fait savoir dans une déclaration à des médias. Le vol, qui effectuait une liaison d’environ deux heures entre Minneapolis (Minnesota) et Minot (Dakota du Nord) vendredi soir, "s’est posé sans encombre après avoir obtenu l’autorisation de la tour de contrôle, mais il a effectué une remise des gaz lorsqu’un autre avion est apparu sur sa trajectoire de vol", a-t-elle précisé. Alors que l’appareil s’apprêtait à atterrir, le pilote a brusquement changé de direction, provoquant la stupeur des passagers.

ESPAGNE

Des milliers d’objets de l’Antiquité saisis, sept arrestations

Sept trafiquants présumés ont été arrêtés en Andalousie, dans le sud de l’Espagne, lors d’une opération ayant permis de saisir plus de 3.000 objets datant de l’Antiquité, notamment des pièces de monnaie, vraisemblablement volés sur des sites de fouilles archéologiques, a indiqué lundi la police espagnole. Les autorités soupçonnent que ces objets étaient destinés à la vente en ligne à des acheteurs en Italie, au Japon et aux États-Unis. Outre les pièces, il s’agit de projectiles de fronde romaines, de lampes à huile ou de pointes de flèches. "Certains des objets saisis sont en si bon état de conservation qu’ils n’ont pu être extraits que d’un site archéologique qui n’est pas encore connu", précise la police. Les suspects sont notamment accusés d’appartenance à une organisation criminelle, de blanchiment d’argent et d’infractions à la législation sur la protection du patrimoine culturel. Les objets saisis ont été confiés pour analyse au musée archéologique de Séville.

Attention danger, de fausses versions de CapCut et Canva volent vos données personnelles

Des cybercriminels exploitent la popularité du logiciel de montage vidéo CapCut avec de fausses versions premium. Leur objectif est simple : voler les données personnelles des victimes.

Comme bon nombre d'outils ou applications « dans le vent », CapCut n'échappe pas aux hackers et à leurs pièges tendus. La société de sécurité informatique ESET révèle une campagne malveillante qui cible les créateurs de contenu, avec des cybercriminels qui proposent de fausses versions premium de CapCut, Canva ou même Adobe Express. En réalité, ces faux logiciels installent des programmes d'accès à distance qui facilitent le vol de données personnelles et la prise de contrôle des appareils.

« CapCutProAI » ou l'art de l'imitation parfaite

L'exemple le plus parlant de cette campagne qui vise notamment CapCut révèle toute la sophistication de ces arnaques. Découvert par l'utilisateur g0njx sur X, un site web malveillant pousse le vice jusqu'à imiter parfaitement l'interface de CapCut. Les cybercriminels baptisent leur piège « CapCutProAI », un nom qui



sonne premium, mais qui révèle la supercherie. On rappelle que la vraie version s'appelle « CapCut Pro » ou simplement « Pro ». Une fois sur ce faux site, il est impossible de résister à l'envie de tester ces fameuses fonctionnalités IA. Vous téléchargez un fichier ou tapez une requête, et là, magie du marketing numérique oblige : le site simule un traitement sophistiqué avec barre de progression. Cette petite attente psychologique vous met en

confiance. Arrive le moment fatidique, qui consiste à télécharger votre « création ». Creation_Made_By_CapCut.mp4 – CapCut.com a tout l'air innocent, avec son extension .mp4. Sauf qu'il s'agit d'un programme exécutable déguisé, bourré de logiciels d'accès à distance. Quelques clics et votre machine appartient aux escrocs.

Comment les outils légitimes se transforment en complices des cybercriminels

Cette campagne malveillante ne se limite pas à CapCut : Adobe Express et Canva subissent le même traitement. Mais le plus retors, c'est que les cybercriminels détournent aussi des outils légitimes comme ConnectWise, AnyDesk ou TeamViewer. Ces logiciels d'assistance technique deviennent un peu leurs complices involontaires. « La plupart des applications de contrôle à distance permettent de générer un exécutable préconfiguré pour se connecter à une adresse IP ou à un utilisateur spécifique », explique Martina López, chercheuse chez ESET. « C'est pratique pour l'assistance à distance, mais aussi pour les attaquants. » Alors, devant des stratagèmes toujours plus sophistiqués, quelques réflexes suffisent pour garder la tête froide. Il faut toujours télécharger depuis les sites officiels, examiner les URL suspectes (attention aux extensions bizarres), et maintenir ses logiciels à jour. Car comme le souligne ESET, ce n'est ni la première ni la dernière fois que CapCut sert d'appât.

Darktrace rachète Mira Security

Pour renforcer ses capacités d'orchestration et de détection de trafic réseau chiffré, Darktrace a mis la main sur la start-up Mira Security. Une acquisition qui intervient quelques mois après celle de Cado Security.

Une poignée de mois après avoir croqué Cado Security, spécialisée dans les investigations après les cyberattaques, Darktrace s'offre une autre jeune pousse. Le fournisseur de solutions de sécurité à base d'IA s'est en effet emparé de Mira

Security, fondée en 2019 et positionnée sur l'orchestration, la détection et l'analyse du trafic réseau chiffré. Sa plateforme Encrypted Traffic Orchestration est notamment capable d'intercepter le trafic SSL/TLS et SSH sur n'importe quel port, de le déchiffrer à des fins d'analyse et de le recrypter avant de le transférer. A noter que cette solution logicielle peut aussi être embarquée sous licence dans une VM ou sur l'une des appliances matérielles proposées par Mira Security.

"Mira Security s'est déjà avéré être une source précieuse d'informations pour notre IA, nous aidant à fournir des capacités de détection et de réponse inégalées à l'échelle", a indiqué Phil Pearson, directeur de la stratégie chez Darktrace. Selon l'éditeur, l'intégration plus étroite des capacités de déchiffrement en ligne de Mira Security avec ses capacités actuelles d'analyse et de compréhension du trafic chiffré fournira aux entreprises une visibilité plus profonde et plus complète indépendamment de la

nature de leur environnement qu'il soit aussi bien sur site, cloud, qu'hybride.

Un appui R&D pour les prochains produits

L'équipe d'ingénieurs de Mira Security, basée à la fois en Afrique du Sud et aux États-Unis, rejoindra la R&D de Darktrace (La Haye aux Pays-Bas et Oxford au Royaume-Uni) pour apporter son expertise en matière de logiciels et de firmwares taillés pour l'accélération des réseaux. Un sa-

voir-faire qui s'annonce clef pour sa prochaine génération de solutions supportant des interfaces 100 Gbps, mais aussi accroître sa capacité d'ingestion de données. "La vaste expérience de l'équipe de Mira Security dans les organismes de normalisation et ses connaissances techniques approfondies amélioreront également le travail de Darktrace dans la compréhension des réseaux et des protocoles de bas niveau", précise en outre Darktrace. Le montant de la transaction n'a pas été précisé.

Brèves

Vertiv prêt à racheter Great Lakes 200 M\$

Spécialisé dans les solutions d'infrastructure et notamment de refroidissement des datacenters - co-développeur avec Nvidia d'une architecture de référence pour le refroidissement liquide taillé pour les environnements de calcul intensif - Vertiv est proche d'une toute dernière acquisition. En l'occurrence celle de Great Lakes, fondée en 1985 et dont le siège social est situé à Edinboro (Pennsylvanie). Dans un communiqué, la société installée à Westerville dans l'Ohio indique mettre 200 M\$ pour racheter le spécialiste en conception et fabrication d'armoires de racks de serveurs. La transaction est soumise aux conditions de clôture habituelles et devrait être finalisée d'ici fin septembre. « Avec l'acquisition de Great Lakes, Vertiv renforce sa position en tant que fournisseur de solutions technologiques de premier plan dans le marché des salles blanches critiques. Nos capacités combinées nous permettent de fournir des solutions d'infrastructure complètes et conçues sur mesure, allant au-delà de la simple intégration, pour répondre aux défis complexes des technologies d'IA de nouvelle génération », a déclaré Gio Albertazzi, CEO de Vertiv.

Ce n'est pas la première fois que Vertiv procède à des rachats : cela avait par exemple déjà été le cas en décembre 2023 avec CoolTera.

Intel arrête le support de Clear Linux OS

La distribution Linux optimisée pour la performance et la sécurité, du cloud à l'edge, perd son soutien fondateur. Après 10 ans d'investissement, son principal contributeur, Intel, a annoncé qu'il ne fournira plus de correctifs de sécurité, de mises à jour ou de maintenance pour Clear Linux OS, et le dépôt GitHub de Clear Linux OS sera archivé en mode lecture seule. "Si vous utilisez actuellement Clear Linux OS, nous vous recommandons vivement de planifier votre migration vers une autre distribution Linux activement maintenue dès que possible afin de garantir une sécurité et une stabilité continues", fait savoir l'équipe de Clear Linux sur son forum officiel. "Soyez assurés qu'Intel reste profondément investi dans l'écosystème Linux, en soutenant activement et en contribuant à divers projets open source et distributions Linux afin d'activer et d'optimiser le

matériel Intel." Cet arrêt brutal de support intervient alors que le fondeur américain traverse une passe délicate et qu'un recentrage stratégique est actuellement en cours, que des coupes massives de personnel ont été annoncées et que le groupe ne fait plus partie du Top 10 des entreprises de semi-conducteurs selon son CEO Lip-Bu Tan.

Piratage Louis Vuitton à Hong Kong

Grosse série noire pour le spécialiste français du luxe appartenant au groupe LVMH. Une poignée de jours après avoir été victime d'une attaque informatique en Corée du Sud puis en Angleterre, Louis Vuitton a subi désormais une fuite de données à Hong Kong. Cette dernière apparaît conséquente puisque 419 000 clients seraient affectés selon l'office of the privacy commissioner for personal data, l'équivalent de la Cnil en France. Les informations divulguées comprenaient des noms, des détails de passeport, des adresses postales et des mails, ainsi que des numéros de téléphone, ou encore l'historique des achats et les préférences en matière de produits.

Le nouveau Citroën C5 Aircross peut-il reconquérir les clients de l'ancien Peugeot 3008 ?

Un SUV familial, une partie arrière verticale favorisant le chargement et l'espace de coffre et des prix plus serrés que ceux du cousin Peugeot : et si le nouveau Citroën C5 Aircross était en fait le véhicule idéal pour les déçus du nouveau Peugeot 3008, qui regrettent la précédente génération ?

On ne peut pas vraiment dire que le nouveau Peugeot 3008 déçoive puisque ses chiffres de ventes sont bons, et même excellents chez nous. Même si Peugeot n'a pas atteint le mix électrique qu'il espérait (la marque annonçait publiquement 20 % de ventes en électrique à son lancement), le Peugeot 3008 fait quand même un très joli début de carrière pour sa troisième itération qui a toutefois été un sacré bouleversement par rapport à son devancier. Tout comme l'avait été le 3008 II par rapport au premier modèle. Mais rien que sur le plan du style, Gilles Vidal est parti, et il a fallu se réinventer. Pour ceux qui, pourtant, n'adhèrent pas forcément au look de "coupé" du nouveau 3008 et qui n'ont les finances ou les besoins d'un 5008, il existe une offre chez Stellantis qui pourrait bien coller avec les attentes des habitués de l'ancien 3008.

Citroën C5 Aircross et ancien Peugeot 3008

Le nouveau Citroën C5 Aircross est, sans grande surprise, bien moins cher que le Peugeot 3008. Et avec un ticket d'entrée sous les 35 000 €, il est à peu de choses près au prix d'un Peugeot 3008 d'ancienne génération. En 2023, il fallait compter 35 000 € pour un 3008 équipé du moteur Puretech 130



ch. Aujourd'hui, vous aurez droit à ce même niveau de puissance mais en (petite) hybridation. Pour le même prix, le nouveau C5 Aircross en offre un peu plus avec des systèmes embarqués bien plus à la page et un espace à bord sans commune mesure avec un empattement de 2,78 mètres, soit 11 centimètres de plus que le précédent Peugeot 3008. Un 3008 qui, selon nos mesures, ne progresse pas en matière de volume de coffre : 390 dm³ pour l'ancien, 390 pour le nouveau. Mais de part sa coupe arrière, les objets hauts seront plus difficiles à caser.

Un style plus consensuel

Citroën a choisi de s'inspirer de ce qui avait été fait auparavant en matière de proportions et de lignes avec un C5 Aircross véritablement proche du précédent 3008 alors que le nouveau modèle au lion est nettement plus décalé, y compris à bord. Pour l'heure, ces choix de design ne semblent pas faire défaut au 3008 mais les clients qui avaient adoré le précédent modèle pourraient s'y retrouver avec le nouveau C5 Aircross qui offre en prime des suspensions spécifiques. Seul re-

gret : la fin des sièges arrière coulissants et indépendants au profit d'une banquette certes coulissante, mais fixe... C'est en tout cas toujours un petit plus par rapport à l'ancien 3008 qui n'en bénéficiait même pas. Il y a donc peut-être un créneau à prendre pour Citroën avec ce nouveau modèle familial en allant chercher les "déçus" du 3008 actuel. Mais pour ceux là, il existe aussi une alternative au nouveau C5 Aircross qui pourrait lui causer du tort : le nouveau Dacia Bigster, vendu bien moins cher que son concurrent aux chevrons et pour le coup réellement hybride complet.

La Mercedes Classe A va jouer les prolongations pendant plusieurs années



La berline à l'étoile, telle qu'on la connaît aujourd'hui partira à la retraite un peu plus tard que prévu. En effet, pourquoi se priver d'un modèle thermique qui plaît encore ?

La mise sur le marché de la nouvelle CLA, fraîchement essayée, devait initialement mettre à la retraite la berline à cinq portes Classe A. Seulement, Mercedes a décidé qu'il y aura bien une période de cohabita-

tion. Ainsi, la Classe A pourrait bien rester au catalogue jusqu'à 2028. Une décision prise pour plusieurs raisons. Malgré ses sept ans au compteur, cette auto a toujours ses adeptes. Il serait alors dommage de s'en priver, d'autant que l'engouement vers l'électrique n'est pas aussi vif qu'espéré. En France par exemple, la part de marché stagne péniblement à 17%. Il serait alors trop périlleux de propo-

ser comme entrée de gamme dans l'univers Mercedes une CLA uniquement à batterie pour le moment, même si celle-ci revendique une autonomie homologuée très rassurante.

Une tendance de fond ?

Pour assurer les prolongations, la production de la Classe A devrait déménager de Rastatt en Allemagne à Kecskemét en Hongrie pour laisser sa place à la nouvelle CLA. Afin de tenir encore trois années, la berline thermique pourrait profiter d'améliorations. Même si la prochaine norme Euro 7 n'est pas aussi contraignante que prévu initialement, elle imposera certaines modifications. Par ailleurs, il n'est pas encore certain que les variantes AMG y survivent... Il est aussi possible que la Classe B ne soit pas reconduite. Comme pour le groupe Volkswagen qui prolongera ses citadines à l'image des Seat Ibiza et Aroa, Mercedes ne veut pas prendre trop de risques face à un marché instable. De son côté, Ford plancherait sur de nouveaux modèles thermiques compacts et abordables.

Stellantis confirme son nouveau patron qui sera moins bien payé que Carlos Tavares

Confirmé à 99,2 % par les actionnaires, Antonio Filosa prend les rênes de Stellantis. Mais son plan de rémunération, bien qu'imposant, reste finalement en retrait par rapport à celui de Carlos Tavares, très critiqué ces dernières années. C'est un vote qui ne laisse aucune place au doute : ce vendredi 18 juillet 2025, 99,2 % des actionnaires de Stellantis ont validé la nomination d'Antonio Filosa comme directeur exécutif, officialisant son entrée au conseil d'administration. Déjà nommé CEO fin mai pour succéder à Carlos Tavares, le "Marchionne Boy" (comme Luca de Meo) de 52 ans est désormais pleinement aux commandes du quatrième constructeur automobile mondial. Le président John Elkann, héritier de Fiat, a salué le parcours de cet ingénieur entré chez Fiat en 1999 et devenu, en 2021, directeur des opérations pour l'Amérique du Sud. Son ascension au sein du groupe, pour lequel il s'est illustré par ses succès sur les marchés brésilien et nord-américain, a convaincu les investisseurs qu'il avait Stellantis "dans le sang".

Confirmé à 99,2 % par les actionnaires, Antonio Filosa prend les rênes de Stellantis. Mais son plan de rémunération, bien qu'imposant, reste finalement en retrait par rapport à celui de Carlos Tavares, très critiqué ces dernières années. C'est un vote qui ne laisse aucune place au doute : ce vendredi 18 juillet 2025, 99,2 % des actionnaires de Stellantis ont validé la nomination d'Antonio Filosa comme directeur exécutif, officialisant son entrée au conseil d'administration. Déjà nommé CEO fin mai pour succéder à Carlos Tavares, le "Marchionne Boy" (comme Luca de Meo) de 52 ans est désormais pleinement aux commandes du quatrième constructeur automobile mondial. Le président John Elkann, héritier de Fiat, a salué le parcours de cet ingénieur entré chez Fiat en 1999 et devenu, en 2021, directeur des opérations pour l'Amérique du Sud. Son ascension au sein du groupe, pour lequel il s'est illustré par ses succès sur les marchés brésilien et nord-américain, a convaincu les investisseurs qu'il avait Stellantis "dans le sang".

Mots fléchés

Durée d'un année		Hauts gradés dans l'armée		Baudets		Sentiment de lassitude		Epiderme		Percep- tions		Imposée	
Indéfri- sable				Charrue primitive				Tuyau				Prix Nobel de physique	
										Lutte anti-aérienne			
Najas		Colère passée				Couvert							
		Rappel au théâtre				Roi d'Alfred Jarry				Temps long			
										Membre d'oiseau			
Attachai					Elle a son eau			Continent					
					Enfermé			Urine					
Dégra- dation						Mouvement de foule	Sodomites	Rapport de cercle			Solitaires		Cérémonies
Pièce bancaire		Aime les étrangers										Os du genou	
		Grand ouvert											
			Troisième personne du singulier	Rossignol				Griffe					
Coup d'oeil										Vocable			
Rectal													
				Musulman de race sémitique		Gringalet		Élude					
Chance	Ordonnées		Radin						Rapace nocturne	Cachai			
			Souhaita					Combat					Vertement
Fait		Soleil divin			Charpenté					Humour			
		Indigène d'Amérique								Théologien néerlandais			
			Ainé des Simpson					Cérium			Prépo- sition	Victoire impériale	
			Sélénium					Flairer					
Crique					À toi				Dignitaire turc				
Pays d'Asie					Point								
				Place					Beau château				
				Petite pièce de vaisselle					Éden				
Deux romain			Écorce de chêne			A nous				Négation			
Tenteras										Empereur déchu			
						Autorité à la télé	Instrument à percus- sion						
							Avare						
Dedans			Rayon bronzant		Troubles							Id est	
Déesse de la beauté						Robe indienne				Département français			
Sang de l'arbre					Astate			Aigrelet					

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et 1888 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes sont décédées et 1888 autres ont été blessées suite à 1473 accidents de la circulation survenus entre 13 et 19 juillet, dans plusieurs wilayas du pays, indique, mardi, la Direction générale de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès avec 4 décès et 64 blessés, suite à 58 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, 28 personnes sont décédées par noyade, dont 21 en mer et 7 dans des réserves d'eau, note le bilan de la Protection civile, relevant que 4799 personnes ont été sauvées d'une mort certaine, 1373 autres ont été traitées sur place et 337 ont été évacuées vers les structures sanitaires locales.

MONNAIES

Le dollar en léger recul face à l'euro

Le dollar retient son souffle, mardi, face aux autres monnaies avant une prise de parole du président de la Réserve fédérale (Fed), très attendue par les investisseurs. Vers 10H35, le billet vert cédait 0,47% à l'euro, à 1,1699 dollar, et s'affichait stable face à la livre, à 1,3492 dollar. La valeur du billet vert est suspendue aussi aux discussions commerciales qui se poursuivent avant la date limite du 1er août, entre les Etats-Unis et ses partenaires commerciaux, dont les résultats pourraient affecter, selon les experts, l'économie américaine. De son côté, le yen renversait sa tendance, reculant de 0,11% à 147,55 yens pour un dollar.

DJANET

Rendement encourageant de la moisson de céréales

L'actuelle moisson de céréales dans la wilaya de Djanet a donné lieu à un rendement encourageant, estimé à 45 quintaux à l'hectare, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette moisson, la première du genre dans le cadre des exploitations de cultures stratégiques dans cette wilaya, s'est opérée sur une superficie ensemencée de 100 hectares (ha), répartis entre le blé dur (60 ha), le blé tendre (30 ha) et l'orge (10 ha), a précisé, à l'APS, le DSA de Djanet, Abdelbasset Belouali. Pour les besoins de la campagne moisson-battage, la Coopérative des céréales et légume secs (CCLS) a mobilisé une (1) moissonneuse et six (6) camions de transport de la récolte vers la wilaya d'Ouargla, a-t-il ajouté. L'exploitation développant les cultures stratégiques dans la wilaya de Djanet relève d'un investisseur privé qui leur a réservé une superficie de 54 ha, le reste de la superficie emblavée étant consacrée aux cultures de type traditionnel destinées à l'autoconsommation, a fait savoir M. Belouali. Dans le même cadre, l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) a accordé une concession de 250 ha à un autre investisseur, qui a entamé les préparatifs de la campagne labours-semailles en prévision de la prochaine saison agricole, a révélé la même source.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 23 juillet 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



5^e SESSION DU SOMMET INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-ITALIEN

Tebboune entame une visite officielle en Italie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a entamé hier, mardi, une visite officielle en République italienne, pays ami, au cours de laquelle il présidera, pour la partie algérienne, les travaux de la 5^e session du sommet intergouvernemental algéro-italien de haut niveau, a annoncé la Présidence dans un communiqué. Cette visite revêt une importance particulière pour le renforcement des liens d'amitié historiques et la consolidation des relations bilatérales dans de nombreux domaines entre les deux pays amis. Selon l'agence de presse italienne Nova, le chef de l'État algérien sera accueilli à 10 heures au Palais du Quirinal par le Président de la République, Sergio Mattarella, soulignant la solidité des relations bilatérales entre les deux pays, fondées sur un dialogue constant dans les domaines politique et économique. Le sommet sera coprésidé par la Présidente du Conseil, Giorgia Meloni, et verra la participation de plusieurs ministres des deux gouvernements. L'objectif est de consolider un partenariat stratégique basé sur le « modèle Mattei », qui associe sécurité énergétique et coopération au développement. Ce sommet à Rome fait suite à celui tenu à Alger les 18 et 19 juillet 2022, sous la présidence du Premier ministre de l'époque, Mario Draghi. À cette occasion, les deux parties avaient signé une série d'accords clés dans les domaines de l'énergie, de la coopération industrielle et des affaires culturelles. La réunion de cette année marque



ainsi la continuité et la relance d'une relation bilatérale de plus en plus structurée. Parallèlement au sommet politique, le Forum d'affaires Italie-Algérie se tiendra le même jour à Rome, à l'hôtel Parco dei Principi. Cet événement de haut niveau vise à renforcer le partenariat économique bilatéral et réunira les représentants d'environ 500 entreprises italiennes et algériennes. Les discussions porteront notamment sur l'énergie et l'économie circulaire, les infrastructures et les transports, l'agriculture durable, la fabrication de pointe et le secteur pharmaceutique. Des dirigeants d'entreprises majeures des deux pays y par-

tageront leurs expériences et leurs perspectives de coopération. Avec plus de 150 entreprises italiennes implantées en Algérie, Rome a confirmé sa position de premier partenaire commercial global du pays au cours des quatre premiers mois de 2025, avec des échanges dépassant 4,78 milliards d'euros. L'Algérie reste le premier fournisseur de gaz de l'Italie et son principal partenaire commercial en Afrique. L'Italie est, quant à elle, le premier client de l'Algérie et son deuxième fournisseur, avec des exportations italiennes avoisinant les 3 milliards d'euros en 2024.

SOUK AHRAS

Une récolte prévisionnelle de 3.700 quintaux de liège en 2025

La Conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras prévoit une production de 3.700 quintaux de liège au cours de l'année 2025, a-t-on appris mardi auprès du chef du service la gestion du patrimoine, des études et de la programmation de la conservation, Omar Mezdaout. Le même responsable a précisé que la récolte de liège, effectuée sur une

superficie de 3.000 hectares, est confiée, depuis mai dernier, à l'Entreprise régionale de génie rural "Babors" (projet de Souk Ahras) qui prélève le liège dans la forêt de Boumezrane, dans la commune d'Aïn Zana, l'une des plus importantes zones subérolées de la wilaya. La même source a souligné que l'opération de récolte du liège a favorisé la

création d'environ 70 emplois saisonniers pour les jeunes résidant dans les zones montagneuses et frontalières, connues pour la densité des forêts de chêne-liège. Il a été planté dans la wilaya de Souk Ahras, entre 2014 et 2025, des chênes-lièges sur une superficie de l'ordre de 35 hectares située dans les communes de Machroha et d'Aïn Zana, dans le cadre d'un

programme annuel visant à étendre le couvert forestier, notamment dans les zones touchées par les incendies. Les forêts de chênes-lièges couvrent, dans la wilaya de Souk Ahras, une superficie de 21.205 hectares, dont 14.351 hectares productifs, sur une superficie forestière totale de plus de 94.463 hectares, a-t-on indiqué. (

UNIVERSITÉ SÉTIF-1

Accord-cadre de coopération avec l'Agence ANVREDET

L'université Ferhat Abbas (Sétif-1) a conclu un accord-cadre de coopération avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), a-t-on appris mardi auprès du recteur de cette université, Mohamed El Hadi Latreche. Dans une déclaration à l'APS, M. Latreche a précisé que cette convention paraphée lundi après-midi à l'amphithéâtre Mouloud Kacem Naït Belkacem de l'université Sétif-1 vise à « consolider la coopération dans les domaines de valorisation des résultats de

la recherche scientifique et de développement technologique réalisée dans cette université, soutenir l'innovation et accompagner les startups et porteurs (étudiants et chercheurs) de projets innovants en plus de l'échange d'expériences et de formation dans les domaines de l'entrepreneuriat et du business leadership ». Cet accord s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'université visant à « relier les résultats de la recherche scientifique à l'environnement socioéconomique et développer l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et les chercheurs », a-t-il

ajouté, soulignant que « cette coopération est de nature à apporter une valeur ajoutée aux outputs de la recherche scientifique et contribuer à favoriser la création de richesse et le développement national par la transformation des idées innovantes en projets productifs efficaces ». A noter que cette convention a été signée par le recteur de l'université Ferhat Abbas, Mohamed El Hadi Latreche, et le directeur général de l'ANVREDET, Nadhir Azizi, en présence des cadres des deux institutions.